PROGRAMME

Jean-Marie Brandt, Dr ès sciences économiques et en théologie, ancien directeur général de banque et chef du fisc vaudois

Plusieurs signes avant-coureurs peuvent faire craindre une nouvelle crise économique mondiale. Ce cours permettra de réapprendre à décoder des notions telles que fin de cycle, ralentissement de la croissance, crise, récession, dépression, déflation, syndrome de l'effondrement. Après s'être familiarisés, entre autres, avec le diagnostic économique et les politiques fiscales et budgétaires classiques, les nouveaux remèdes «anticrise» seront examinés à la loupe: baisse des taux d'intérêt des banques centrales (la FED et la BCE en tête), injection massive de liquidités financières, intérêts négatifs et taux inversés.

A l'heure de l'America First, du Brexit, de l'orthodoxie allemande, du déficit budgétaire français, des Bilatérales, il s'agira de pondérer les futurs possibles: prospérité et démocratie, néo-libéralisme (USA), socio-libéralisme (Europe), socialisme de marché (Chine), coopération versus confrontation, multilatéralisme versus isolationnisme, Bilatérales ou Accord institutionnel. Pour conclure, les forces et faiblesse des sciences économiques seront réévaluées à l'aune des défis immédiats: finance internationale, innovation technologique, numérisation, écologie, biodiversité, bien commun.

Dates mardis 17, 24 novembre, 1^{er}, 8 décembre 2020

Heures de 8h45 à 10h15

Lieu Salle de Connaissance 3, Espace Riponne (1^{er} étage), place de la Riponne 5 Mesures COVID19 : nous garantissons leur respect en lien avec les ordonnances sanitaires.

INSCRIPTIONS

Connnaissance3, Place de la Riponne 5, 1005 Lausanne Ouverture: du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h00

Tél. +41 21 311 46 87

E-mail: info@connaissance3.ch

AVERTISSEMENT

Le présent polycopié présente les conditions-cadres de l'économie pratiquée dans la société de type libéral qui est la nôtre, avec ses réussites, ses échecs, ses interrogation, ses ouvertures. La récession en cours due à la crise sanitaire du CORONAVIRUS, pour l'instant, ne modifie pas ce modèle, au contraire, elle le renforce. Cette récession cependant apporte un éclairage inédit, en particulier les opportunités de remise en cause politique, de relance économique et d'accompagnement d'une écologie globale. Chaque jour livre un enseignement précieux pour qui sait s'interroger, se mettre en question et s'engager. Ces éléments nouveaux seront apportés au fil de nos quatre rencontres en lien avec le polycopié.

Le présent polycopié est un instrument de travail destiné à l'appui du cours. Il n'engage la responsabilité de son auteur que dans le cadre de ce cours et des débats qu'il aura occasionnés.

- 1 INTRODUCTION
- 2 PRATIQUE DE L'ÉCONOMIE FINANCIARISÉE
- 2.1 En général
- 2.2 Dans la finance
- 2.3 Dans l'entreprise
- 2.4 Conclusion
- 3 FRACTURE SOCIALE : CHÔMAGE ET DÉGRADATION DE L'EMPLOI
- 3.1 Dignité et travail
- 3.2 Une fracture sociale
- 3.3 Chômage et emploi
- 3.4 Conclusion et cadrage
- 4 LE CHOMAGE
- 4.1 Considérations générales et avertissement
- 4.2 Phénomène de masse
- 4.3 Enjeux
- 4.4 Conclusion
- 5 L'EMPLOI
- 5.1 Considérations générales
- 5.2 Précisions techniques
- 5.3 Problématique du bénévolat
- 5.4 Deux facteurs d'opacité : les indépendants et les PME
- 5.5 Quelques chiffres significatifs
- 5.6 Conclusion

6 LES LIGNES D'ORIENTATION HISTORIQUE. L'EMPLOYE. L'EMPLOYEUR

- 6.1 Les grandes lignes d'orientation historique
- 6.2 L'employé
- 6.3 L'employeur devenu un pur financier entouré de juristes
- 6.4 Conclusion

7 LA PERSONNE HUMAINE DANS LE CONCRET

- 7.1 L'environnement
- 7.2 La personne
- 7.3 Les conséquences
- 7.4 Le phénomène d'ubérisation de la société
- 7.5 Devenir indépendant est-il la solution d'avenir ?
- 7.6 Conclusion
- 8 ANNEXE: DIFFERENTS TYPES DE CHOMAGE OU EMPLOIS
- 8.1 Problèmes de transition et chômage de longue durée
- 8.2 Problèmes structurels
- 8.3 Une majorité de risques couverts par le système de sécurité sociale
- 8.4 Le chômage des jeunes
- 8.6 Le chômage des plus de cinquante ans
- 8.7 Le chômage des cadres
- 8.8 Le chômage silencieux (« halo » du chômage, chômage « déguisé »)
- 8.9 Travailleurs ayant un lien marginal avec l'emploi
- 8.10 Conclusion

1 INTRODUCTION

La crise financière de 2008 a plongé le monde économique occidental dans le *coma*, cet «état de sommeil profond caractérisé par une perte de conscience, de sensibilité et de motilité»¹. Perte de *conscience*, parce que nous ne mettons pas à contribution notre faculté de porter un jugement moral sur la crise et sur ses acteurs. Perte de *sensibilité*, parce que nous nous complaisons dans le confort d'une pseudo-normalité. Perte de *motilité*, parce que nous restons prostrés dans la croyance d'un retour à la croissance et à la prospérité des *Trente Glorieuses*², voire de la *Grande Modération*³ qui a suivi. Ce *coma* a accouché d'un monstre : la *trappe financière* — «*trappe à liquidités*»⁴ pour les économistes —, piège financier qui engloutit pêle-mêle et sans retour les ressources de notre économie, la moelle humaine de nos entreprises, les principes et les valeurs qui dessinent l'architecture de notre cadre de vie, de notre société, de notre culture. A ce jour, soit plus de onze ans après l'éclatement de la crise, les économistes s'accordent — une fois n'est pas coutume — sur un même constat : les *politiques* mises en œuvre ont, dans l'urgence sauvé notre système financier de la débâcle et assuré la survie de notre économie.

Ce nonobstant, elles ne nous ont pas, au final, malgré les efforts consentis en milliers de milliards de monnaies et au prix d'endettements démesurés, rendu à la *croissance* et à la *prospérité* en termes de pouvoir d'achat, de qualité de l'emploi et de réduction du chômage de masse et de longue durée. Ces politiques se soldent par quatre échecs qui scellent la réalité de notre diagnostic de *non-sortie* de crise :

- la finance n'est plus au service de l'économie ; elle la vampirise dans la poursuite obsédée de ses fins propres,
- un climat généralisé de confrontation s'est substitué à l'esprit de coopération qui a prévalu depuis la Seconde guerre mondiale,
- les inégalités s'aggravent et touchent au point de basculement de notre société,
- le chômage de masse et de longue durée créée un état de discrimination durable qui met en question la *dignité* de la personne humaine, le *respect* qui lui est dû et l'*architecture* de notre société.

Cette évolution est au stade de contaminer insidieusement notre *culture* au sens large, cet «ensemble des formes de comportement que nous avons acquises⁵» au cours des siècles ; des *formes* qui ont valeur de *principes* et qui conditionnent notre *mieux-vivre* et notre *bien-être*. Cette évolution pousse notre *cadre de vie* dans une *crise* — certains, en quantité croissante, optent pour une qualification aggravée de «disruption» — , fissurant la construction plus que bimillénaire de notre *identité*, de notre *liberté* et de ce qui fait notre *dignité* au triple plan individuel, social et politique.

Nous présentons et commentons les effets observables de cette *crise* — *disruption* — en termes de dégradation de la *qualité de* l'*emploi*, en termes de *chômage de masse* et *de longue durée*, de diminution du *pouvoir d'achat*, d'aggravation des *inégalités sociales* et de perte généralisée de la *confiance* indispensable à la *coopération*, ellemême source de paix et de prospérité. Nous analysons ensuite le *déni systémique d'information* qui occulte ces phénomènes ravageurs, déni qui en dit long sur la réalité d'un *état des lieux* laissé à sa propre dynamique. Enfin, nous ouvrons la réflexion sur les responsabilités et les enjeux de la reconquête d'une vérité qui nous concerne tous parce qu'elle conditionne notre culture.

Nos observations confèrent ainsi au *principe de vérité* — de nos jours de plus en plus dédaigné — la dimension *humaniste* qui a produit notre société, et qui fait plus que jamais défaut dans la civilisation *technico-financiaro-communicationnelle* issue de la crise de 2008.

¹ Cf. Petit Robert

² En gros de 1950 à 1980

³ En gros de 1980 à 2000

⁴ Cf. J. M. Keynes, Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1936.

⁵ *Cf*. Petit Robert

Ces dynamiques dangereuses mais révélatrices démontrent, de manière dramatique, que notre ordre démocratique repose sur la priorité absolue d'un principe par trop oublié, celui du *respect* et de *dignité* de la personne humaine, ainsi que sur les principes et valeurs qui en découlent directement et qui sont aussi ceux de la *doctrine sociale chrétienne* : bien commun, subsidiarité, vérité, liberté, justice, charité.

2 PRATIQUE DE L'ÉCONOMIE FINANCIARISÉE

2.1 En général

Nous choisissons de mettre en exergue les deux pôles finance - économie pour la raison que la tension qui existe entre eux explique la dynamique socio-économique qui prévaut depuis la crise financière de 2008 à ce jour. Rappelons que la finance est, dans la théorie libérale au service de l'économie de marché et que, depuis cette crise, c'est l'inverse : la finance a pris son envol, poursuit un développement qui lui est propre, tout en s'appuyant sur l'économie de marché qu'elle vampirise. Le choix de ces deux pôles nous positionne sur le champ de tension le plus tectonique et le plus lisible des fractures économique, sociale, politique, culturelle et spirituelle générées par la crise de 2008. Ce choix présente les symptômes les plus concrets, praticables et significatifs de l'évolution de notre *cadre de vie*, puisqu'il permet de relier les lignes de fracture de la crise de 2008 à la *dignité* de la personne humaine et à sa mise en question. La définition et les fonctions de ces deux pôles feront l'objet de commentaires approfondis au fil de notre témoignage. Pour l'instant nous les introduisons comme suit.

2.2 La finance

Par Finance, nous entendons le modèle de gestion des ressources financières apparu avec la crise de 2008, dont le développement technologique et communicationnel est mondialisé (soit sans frontière), déréglementé (sans contrainte normative ni contrôle) et hautement sélectif (oligarchique). Ce modèle, par le biais de l'instrument des *liquidités bancaires*, détient aujourd'hui la quasi-maîtrise de l'espace et du temps universels mesurés ente termes de ressources disponibles. L'instrument des liquidités bancaires est une *unité de compte* d'apparence monétaire (donc limitée en théorie) et de réalité numérique (donc illimitée en pratique), dont la création et l'usage relèvent des agents (une oligarchie financière, technologique et communicationnelle) qui en détiennent la maîtrise. En plus, cet instrument partage avec la monnaie et les devises les propriétés d'unité de compte, de réserve de valeur et d'intermédiaire des échanges.

On sait que la *monnaie* classique n'est neutre qu'en théorie, puisque sa valeur a toute la subjectivité du comportement humain. Il en va de même pour les *liquidités bancaires*. Les unes et les autres reposent sur la *confiance* qui leur est accordée. Sauf que pour les *liquidités bancaires*, la *quantité* et la *vitesse* remplacent la confiance, ou encore tiennent lieu de confiance. A preuve les quantités pléthoriques injectées depuis 2008 dans les systèmes bancaires nationaux et internationaux, afin de maintenir le système bancaire mondial en vie d'une part, et les quantités quasi illimitées fourbies par les agents financiers à chaque instant pour multiplier leurs profits. A preuve enfin le fait que la vitesse de concrétisation d'une opération sur liquidités bancaires tient dans la nanoseconde et se multiplie à l'infini.

A la différence de la monnaie ou de la devise, l'instrument des *liquidités bancaires* est devenu aussi bien l'apanage de la banque, au plan international la *banque d'affaires* (dont la finance propre est l'instrument principal de développement et de profit), que des *entreprises multinationales* (dont le pilier financier joue le rôle de banque d'affaires). Pour détenir un rang à la cour des agents financiers, il faut afficher une taille critique qui se mesure en termes d'unités de compte, de capacité technologique et d'innovation, et de maîtrise des bases de données du *Big data*, mais qui ne se mesure aucunement en termes de dignité, ni de rapport éthique, tout au contraire. Grandes banques, banques d'affaires et multinationales s'interconnectent en partie par le biais de très petites unités qui n'ont pas vocation à satisfaire aux règles bancaires. Ce modèle d'entreprise financiarisée échappe au cadre de vie et au dispositif de principes et de valeurs qui constituent les ingrédients de notre société et de notre économie.

L'instrument des *liquidités bancaires* se déploie à l'intérieur du champ public de l'échange ou du marché, mais il échappe aux contraintes régaliennes (droit étatique, droits d'émission), réglementaires (normes prudentielles et éthiques), statistiques (comptabilités nationales, balances des paiements, politiques économiques), et de

marché (en raison du poids et du réseautage de l'intermédiation privée sur laquelle il repose). Il se déploie également à l'extérieur du champ public de l'échange ou du marché, dans des zones privées qualifiées de *finance de l'ombre (shadow finance)*, zones de non-droit dont l'ampleur ne cesse de croître, mettant en danger l'ensemble du système. Ces caractéristiques font de cet instrument une arme de destruction massive pour notre société et son cadre de vie, dans la mesure où il en caricature les principes et les valeurs pour mieux les utiliser au profit de ses agents de maîtrise, soit une oligarchie dont le pouvoir dépasse et contourne la régale étatique. Or il n'est pas pensable que ces agents de maîtrise ne se déploient autrement qu'à leur profit propre, et donc au détriment du bien commun. Il est de plus observable que certains Etats les imitent dans leur comportement.

L'instrument se nourrit des valeurs concrètes de l'économie où il puise sa justification de valeur virtuelle, les multipliant sur cette base quasiment à l'infini, fabriquant des produits ainsi dérivés en nombres quasi illimités et dont le temps de vie est proche de zéro. Le raccourcissement infinitésimal du temps donne l'illusion de l'absence de risque. D'où le maintien d'une économie à taux d'intérêt zéro, qui est contraire à la réalité du marché. On assiste ainsi à l'absurdité inédite de l'inversion des taux d'intérêt, à la fois dans l'échéance et dans le rapport à l'actif et au passif. Le taux d'intérêt n'est plus ni la mesure ni du temps, ni du risque. Il n'a plus de valeur économique et il est devenu un instrument financier qui poursuit ses propres buts au détriment du bien commun. Il permet de jouer sur l'illusion de la maîtrise de l'avenir et donc du risque.

A titre d'exemple de dérive, la souveraineté mondiale du dollar entraîne de facto l'extraterritorialité des politiques et des lois américaines pour l'ensemble de ses utilisateurs, dont la plupart sont forcés et contraints, soit l'ensemble des agents financiers, mais aussi économiques mondiaux. On peut parler d'une *forme nouvelle de colonisation*, qui se développe à l'encontre des libertés individuelles et démocratiques, et qui tend à uniformiser la personne humaine pour mieux l'exploiter. Ce fait, au niveau de la personne humaine, s'inscrit à l'encontre de son épanouissement, et au niveau politique, à l'encontre de l'architecture de la société occidentale fondée dans la *coopération* et non pas dans la *confrontation*, depuis les *Accords de Bretton Woods* en 1944 et selon les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Il en va de même pour les principes et valeurs de notre société libérale.

Synthèse

La Finance, ou le modèle de gestion des ressources financières apparu depuis la crise de 2008, par son extension spatiale et temporelle, assume le rôle et la fonction de moteur de l'économie, entraînant derrière elle la société et le monde politique. Elle remet en cause notre cadre de vie et présente ceci d'inédit qu'elle met à l'arrière-plan l'absence de confiance qui est la caractéristique de la crise. Si bien que la confiance n'est à ce jour pas de retour. Ce qui, depuis 2008, pose le problème du rapport à l'autre et au collectif de référence. A titre d'exemple, les records battus depuis par les bourses d'investissement sont dus au fait que ces liquidités ne trouvent pas d'autres vecteurs pour s'investir, à commencer par ceux du crédit bancaire et des bras de levier économiques pour lesquels la confiance joue un rôle existentiel.

La production et l'exploitation de l'instrument des liquidités bancaires, débordant et contournant notre cadre de vie, nous fait tendre vers l'illusion d'un nouvel infini. Elles emportent notre cadre de vie sur un territoire étranger à nos normes, un territoire dont la nature est faite de mouvance, de fluidité, de plasticité. On assiste au retour, grâce à la suite de cette acmé des ressources financières, technologiques et communicationnelles, au retour à une soupe créative des mythes de la création de l'univers où tout est possible et où rien n'est ordonné. Cette soupe génère, pour la personne humaine et ses collectifs de référence, une zone de non-droit et de non-normatif où l'ensemble du cadre de vie, avec son dispositif de valeurs, n'a tout simplement plus court.

La finance n'est plus au service de l'économie. Dénaturée, elle poursuit depuis 2008 des buts qui lui sont propres, tout en épuisant l'économie par le fait de la prédation (vampirisation) qu'elle y opère en guise de justification économique et morale.

2.3 L'économie de marché

L'économie de marché, au sens de la mise en œuvre d'un *projet de société à valeur économique*, confère à l'homme, par le travail qu'il lui consacre, sa *dignité* dans la vie de tous les jours, dans ses liens familiaux, sociaux

et politiques. Elle constitue le projet, d'un *organisme* ou d'une *société*, qui donne au travail de chacun sa valeur, en tant qu'activité libre et créative, qui répond le mieux possible aux besoins concrets et pressants de ses acteurs, et qui s'étend bien au-delà des simples catégories économiques en ce sens qu'il contribue de manière décisive à la *dignité* de la personne humaine. Ce projet, tel un organe vital d'un organisme vivant, évolue par et pour luimême, par et pour l'ensemble. Or ce modèle est remis en cause dans ses fondements sous la poussée combinée des phénomènes que la crise de 2008 a libérés, transformant l'économie de marché en boîte de Pandore : financiarisation systémique, mondialisation déréglementée, rendement absolutisé, immédiateté privilégiée, robotisation de substitution, traitement algorithmique de la personne humaine, virtualisation de la réalité, perte de la sensation du temps et du croire au profit de l'espace et du pouvoir, réseautage social du Vrai, du Bon, du Juste, substitution des critères du respect et de la dignité par le seul critère de la *concurrence* exprimé en termes de *rendement*. En bref, on assiste au retour à un prométhéisme déchaîné par l'explosion technologique de cette arme de destruction massive qu'est devenu l'instrument des liquidités financières, retour à la seule loi du plus fort, à la loi dite *de la jungle*. L'économie de marché est progressivement instrumentalisée au profit de la Finance.

2.4 Conclusion

Le phénomène de la *financiarisation systémique* se lit à livre ouvert dans l'évolution de l'économie de marché en lien avec la finance. Il met en exergue la rupture du lien naturel et civilisationnel entre *travail* et *dignité*. La *confiance*, qui se situe au fondement du *croire*, et qui résulte de la mise en valeur de la personne humaine, après l'évolution plusieurs fois millénaire qui l'a affranchie, est ravalée de son rang acquis de condition absolue du bon fonctionnement de notre société, à celui de condition relative et secondaire, quand elle n'est pas bannie du cadre de l'économie de marché financiarisée.

3 FRACTURE SOCIALE : CHÔMAGE ET DÉGRADATION DE L'EMPLOI

3.1 Dignité et travail

Ces lignes de fracture ébranlent nos *notions de travail*. Ces notions délimitent notre cadre de vie et correspondent à l'appareil de valeurs et de principes de notre société libérale. Des divers éclairages que prodiguent philosophes et sociologues sur cette problématique, celui de Hannah Arendt nous paraît l'un plus complets. Il porte en effet sur l'ensemble des domaines qui couvrent le conditionnement de l'homme moderne dans la longue tradition de notre culture, soit les domaines philosophique, sociologique, éthique et politique.

Hannah Arendt montre que le conditionnement de l'homme⁶, en particulier l'homme moderne, est en rapport direct avec le travail. A telle enseigne qu'elle propose de regrouper travail et vie dans le concept de via activa. Par définition, l'homme est conditionné par le fait que sa finitude — et donc son essence, ou encore ce qu'il est — lui échappent, mais pas au point qu'il ne puisse s'interroger sur cette condition. Bien au contraire, puisque sa nature réside précisément dans la capacité de conceptualiser, par son agir, ce questionnement. Il projette une représentation de sa nature et de sa finitude, et cherche à lui donner du sens, un sens qui tend à dépasser le fait de cette nature et de cette finitude. La vita activa est, selon Hannah Arendt, l'expression de cet agir. Or cet agir n'est ni unique, ni non plus modélisable à l'infini. Il est le fait de la liberté de tout un chacun. La personne humaine est donc plurielle et elle se réalise, par son agir, dans le rapport à l'autre. C'est que la vita activa n'assure pas seulement la survie de l'individu, mais aussi celle de l'espèce. Ainsi la personne humaine est-elle en même temps pareille à elle-même et unique. De plus, le fait de cette pluralité contribue à son conditionnement. Enfin, la vita activa, en plus d'assurer sa survie, et de conditionner, dans la durée, son évolution, lui procure le sens de sa finitude et lui ouvre son questionnement ultime.

La vita activa selon Hannah Arendt se compose de trois activités (dont la première correspond stricto sensu au travail) : le travail, l'œuvre et l'action. Ces trois activités sont fondamentales dans la mesure où elles sont directement liées au conditionnement de la personne humaine. Nous dirons quant à nous qu'elles sont directement en rapport à sa dignité.

⁶ Cf. ARENDT Hannah, Condition de l'homme moderne, Paris, Calmann-Lévy (1961), 1983

Elles sont fondamentales parce que chacune d'elles correspond aux conditions de base dans lesquelles la vie sur terre est donnée à l'homme.⁷

Le *travail* est l'activité qui correspond au processus biologique, à ce que nous pouvons appeler la *satisfaction des besoins élémentaires de vie*. La condition humaine du travail est la vie elle-même.

L'œuvre est l'activité qui consiste à produire un monde artificiel d'objets différents du monde naturel, et qui sont destinés à aider la personne humaine. La condition humaine de l'œuvre est l'appartenance au monde, le monde étant destiné à lui survivre et à le transcender.

L'action met en rapport les personnes humaines. Elle correspond à la condition humaine. Elle est la condition de toute vie politique, soit de la nécessité du rapport à l'autre, ou du rapport éthique dans le respect de la dignité de chacun en tant gu'être unique.

Tout ce que l'homme produit entre dans sa condition de personne humaine, laquelle peut évoluer, mais — attention — sans que sa nature et sa finitude ne puissent s'en trouver révolues ou dépassées. Cela signifie que le travail de l'homme, s'il contribue à faire évoluer son conditionnement, ne le transcende pas. Il ne faut en effet pas confondre son conditionnement avec sa nature ou sa finitude.

Tout ce qui pénètre dans le monde humain, ou tout ce que l'effort de l'homme y fait entrer, fait aussitôt partie de la nature humaine.⁸

Le cadre philosophique donné par Hannah Arendt au *travail* trace les limites du *conditionnement* humain et en même temps s'y inscrit de manière constitutive. Le rapport du *travail* au *conditionnement* humain éclaire ce qu'il faut entendre par *dignité* et *identité* de la personne humaine, en particulier dans le cadre de notre société libérale.

C'est à l'opposé que se situent les thèses *utilitaristes* et *transhumanistes*. Les premières parce qu'elles ne fondent pas l'*action* en tant que nécessité en soi du rapport à l'autre, ou du rapport politique qui fonde la dignité de la personne humaine en tant qu'être unique. Bien au contraire, elles évaluent l'agir en fonction des résultats et non pas de la personne. Les secondes parce qu'elles tendent à sublimer le travail en un processus qui transcende la nature de la personne humaine, soit son rapport à la finitude jusqu'à prétendre à le maîtriser, ce qui est en soi un contre-sens, une utopie, un scandale dans la perspective de notre société libérale.

Synthèse

Les thèses d'Hannah Arendt témoignent du fait que le chômage de masse et la dégradation de la qualité de l'emploi vont à l'encontre de la *vita activa* constitutive du conditionnement de la personne humaine. Ainsi l'*Artbeitsgesellschaft* allemande, qui est une notion plutôt utilitariste, va à l'encontre de la *Kulturgesellschaft* mise en avant par un André Gorz par exemple. Mais ceci est un autre débat.

3.2 Une fracture sociale

Le chômage de *masse* et la qualité de l'*emploi*, nous l'avons relevé, sont, depuis la crise de 2008, les deux phénomènes immédiatement observables les plus déterminants de la vie économique. Ils se manifestent de plus au cœur de la fracture sociale, soit de ces *inédits* qui interpellent dès lors que nous cherchons à évaluer la pertinence de notre société libérale.

Les phénomènes qui sont apparus dans le chômage, en particulier le *chômage de masse*, et dans l'emploi, en particulier la *dégradation* de sa *qualité*, sont les deux faces d'un même problème. En d'autres termes, ils sont complémentaires et ils donnent, une fois mis ensemble, un reflet significatif de la réalité économique et sociale. S'ils ne reflètent pas à proprement parler la réalité politique, ils contribuent à en expliquer certaines tendances

⁷ ARENDT Hannah, op. cit., p. 41

⁸ *Id.*, p. 44

de plus en plus marquées. Et de fait, ces deux phénomènes ne sont pratiquement jamais mis en relation, alors que l'un sans l'autre ne donne qu'une image tronquée de la réalité macroéconomique.

Ces phénomènes, depuis la crise de 2008, avec celui de la *financiarisation systémique*, se situent au croisement des lignes de fracture de notre société ou de notre cadre de vie et de son dispositif de valeurs et de principes, en particulier le cadre tracé par notre société libérale. Ces lignes de fracture sont de nature économique, sociale, politique, culturelle et spirituelle. *Economique* en Occident, parce que l'économie est entretenue par la finance et que la finance l'utilise pour poursuivre ses buts propres. *Sociale*, parce que le chômage de masse met en question les principes et les valeurs qui charpentent notre société. *Politique*, parce que les populismes s'en trouvent favorisés au détriment de la démocratie et du respect de la personne humaine. *Culturelle*, parce que la financiarisation systémique sécrète une culture ou un art de vivre inédit où l'espace est donné à la puissance, au pouvoir, jusqu'à prendre la place du temps, le réduisant à zéro, comme si le questionnement du risque n'avait plus court, et avec lui le questionnement de la confiance, du croire, du contrat, du long terme. *Spirituelle*, parce que le questionnement ultime sur la vie, la souffrance, la mort, la finitude disparaît avec la virtualisation du besoin ultime.

Synthèse

Les phénomènes du *chômage de masse* et de la *dégradation de l'emploi*, depuis la crise de 2008, se sont développés au point qu'ils font apparaître la fracture de notre société au grand jour. Notre lecture se déroule dans le suivi de deux curseurs. L'un se déplace le long de la ligne de tension qui relie le pôle du chômage à celui de l'emploi. L'autre, sur celle qui relie le pôle de la finance à celui de l'Entreprise. Nous sommes sur la ligne de rupture de notre société, telle qu'elle est cadrée par notre société libérale, soit sur la ligne des *inédits* qui constituent son cœur de cible.

3.3 Chômage et emploi

Chômage et emploi feront l'objet d'une analyse approfondie et documentée tout au long de notre témoignage. Commençons par évoquer leur aspect sémantique. Il est indispensable en effet, au vu des enjeux qu'ils représentent, de situer les phénomènes issus de la crise de 2008 dans leur dimension culturelle.

Le chômage

L'étymologie et la culture latines jusqu'à nos jours gardent la mémoire plus ou moins consciente de l'aspect négatif, plutôt *humiliant*, lié au chômage : la notion de *tripalium*, de *travail* est clairement opposée à celle de *chômage*, de *laisser-aller*, à strictement parler d'*engourdissement de la sieste*, exprimant l'idée d'oisiveté. A preuve, le bas latin (XIIe s.) *caumare* (du grec *kauma*), chaleur ardente du soleil, brûlure due à la fièvre, signifie *se reposer pendant la chaleur. Caumare* évoque le *chaume* ou la paille du pauvre, qu'on lui laissait ramasser une fois séparée du grain de blé, la moisson étant achevée. Il est à remarquer que la paille, souvent de seigle, n'était pas taxée.

A l'opposé, la culture anglo-saxonne conserve la mémoire, nous dirons *clairement consciente*, d'un état objectif reflété par une terminologie dépourvue de toute connotation négative. A preuve les expressions *unemployement*, *Arbeitslosigkeit*. L'influence protestante instille chez les peuples anglo-saxons la notion que le *travail* est un *devoir* moral et biblique. Confiance est conférée à la personne humaine, fût-elle au chômage : elle est à la hauteur de sa responsabilité, et si elle se trouve dans cette situation, il n'y va pas tant de sa faute, et de toute façon elle trouvera en elle les ressources pour revenir au travail. L'approche consiste à miser sur la responsabilité individuelle et, ce faisant, à ne pas stigmatiser la personne au chômage en tant que telle. L'approche est davantage pragmatique.

La notion de *chômage* est née au XIX^e s. sous le triple effet de la Révolution industrielle, de l'exode rural et de l'urbanisation. De là est né, avec la précarisation du plus grand nombre, le concept de *classe prolétarienne*. Avec la percée de la *responsabilité individuelle* issue de la Réforme protestante, et le triomphe du *capitalisme industriel*, les Eglises, qui traditionnellement prenaient à charge les indigents dans des hospices, puis dans les ateliers de charité, enfin dans les paroisses, se sont retirées de la vie politique et ont laissé l'Etat structurer et

financer le soutien social. Il est juste de rappeler que les Eglises se sont retirées *nolens volens* de ces domaines d'activités à la suite de la Révolution française, qui les a contraintes à abandonner cette fonction sociale à l'Etat. A titre d'exemple mentionnons au sens le plus large l'éducation, la santé, le chômage, la pauvreté, la misère, l'incapacité. Le chômage est depuis devenu une affaire d'Etat, avec les nuances culturelles ci-dessus mentionnées.

Depuis la crise de 2008 sont apparues en matière de chômage des tendances lourdes qui mettent en cause le cadre de vie et le dispositif de valeurs occidentaux, et notamment notre société libérale. Nous classons l'ensemble de ces catégories lourdes sous le terme de *chômage de masse*. Et nous entendons par *chômage de masse* le chômage dont le poids induit une inertie qui lui est propre. A telle enseigne que cette inertie est considérée comme inhérente au système économique libéral. Le chômage de masse est une notion qui reste floue en termes économiques. On parlera de manière plus précise de chômage d'équilibre (nécessaire aux changements de comportement requis par des modifications brutales de l'environnement en pleine évolution), structurel (équivalent à équilibre), de friction (dû à la rareté du personnel qualifié), etc. L'essentiel se limite à reconnaître que la gravité du *chômage de masse* tient dans l'ensemble de ses caractéristiques, à savoir qu'il est :

- *substantiel* en termes de quantité absolue et relative (26,2 millions de sans-emploi dans l'UE à vingt-huit, 19 millions dans la Zone euro, soit respectivement 10,8 % et 11,9 % de la population active)⁹ et *substantiel* en termes de *différentiel* au sein de zones économiques (France 10,6 %, soit dans la moyenne de la Zone euro ; Allemagne 5,3 %, Grèce 27 %, Espagne 26,2 %)¹⁰;
- de *longue durée*, et pour les chômeurs pris individuellement (plus d'une année), et pour l'ensemble (en proportion du total des chômeurs (UE 46,8%, Etats-Unis 13,3 %, France 44,4 %, Allemagne 41,2 %, Grèce 72 %, Espagne 48,4 %, Suisse 39,4 %)¹¹;
- constitué pour l'essentiel de jeunes et de seniors, soit des catégories les plus vulnérables en termes de capacité à l'emploi;
- concomitant, en termes de proportionnalité (3 à 5 % de la population apte à travailler), à la stagnation de la croissance économique depuis la fin de la période des Trente Glorieuses, ¹² mais aggravé depuis 2008, en termes de proportionnalité, de disparités nationales, de pondération sur les chômeurs de longue durée avec les jeunes et les seniors;
- partie intégrante du *déni d'information* puisqu'il n'est pas défini, pire : qu'il est rattaché aux notions économiques précises de chômage d'équilibre, structurel, frictionnel, etc., et que ces diverses catégories entérinent pour acquis, et donc naturel, le fait contraire à la des d'un chômage de longue durée auprès des catégories les plus fragiles. Il s'agit là d'une manifestation du phénomène de *banalisation* qui, en l'occurrence, nous fait faire l'impasse sur la dignité des personnes humaines concernées.

Synthèse

Le chômage de masse est un phénomène du type *inédits* qui montre que la réalité économique moderne (l'économie de marché), depuis la crise de 2008, ne satisfait plus aux normes déterminées par le cadre de vie de notre société libérale. Tel n'était pas le cas pendant les Trente Glorieuses de la reconstruction industrielle marquées par une croissance de l'ordre de 4 à 5 % au minimum (1950–1980).

Depuis les années 80 et jusqu'à la fin des années 90, soit pendant la phase de l'ouverture de l'économie de marché au monde par la tiers-mondialisation de l'industrie, par la libéralisation du commerce et des services et

⁹ EUROSTAT, 1^{er} mars 2013

¹⁰ OCDE, Stat. année 2016

¹¹ Id

¹² En gros de 1950 à 1980

par la dollarisation de la finance, la croissance s'est ralentie en Occident et le *chômage de masse* s'est installé et renforcé.

Depuis les années 2000 et jusqu'à la crise de 2008, la poursuite du processus de mondialisation de l'économie, la combinaison de la financiarisation de l'économie, du développement de la technologie et des communications, ont dopé artificiellement la croissance, raccourci le temps d'adaptation, renforcé les conditions de concurrence au-delà des capacités humaines immédiates, et transformé l'économie en *système spéculatif* par essence.

Les normes du cadre de notre société libérale s'en sont trouvées de plus en plus battues en brèche, et ceci sans que l'institution soit interpellée. Depuis la crise de 2008, les Etats-Unis ont été le cœur à la fois des abus et de la crise financière et de la dynamique de sauvetage, puis de la restauration du système. Cet élan les a portés vers une nouvelle maîtrise du monde, grâce à la combinaison de la finance, de la technologie et de la communication. Ce monde à la pointe d'une évolution culturelle, nous entraîne dans une culture inédite qui nous fait passer de la coopération à la confrontation, de l'économie de marché à la financiarisation systémique, du respect de la personne humaine à l'exigence du rendement immédiat, de la dignité dans le travail à la concurrence prédatrice, du bien commun à l'individualisation des richesses, de la vision temporelle à la possession de l'espace, de l'espérance à l'immédiat, du croire au savoir, du spirituel au virtuel.

L'emploi

L'étymologie et la culture latines jusqu'à nos jours gardent la mémoire plus ou moins consciente de la *relation sociale* et de l'*engagement personnel* : emploi vient de *implicare*, s'engager, faire partie. Le terme a pris la connotation d'être *occupé* au XVII^e s. et d'être *occupé* à *travailler* au XIX^e s. En termes économiques, l'emploi est la somme du travail humain effectivement employé et rémunéré dans un système économique donné.

L'emploi est l'expression formalisée d'un travail rémunéré. Dans l'acception générale, avoir un emploi s'entend comme une situation de travail *stable* qui permet de *gagner sa vie*. L'expression *gagner sa vie*, quand on s'y arrête, donne une connotation dramatique au fait d'avoir un emploi. Elle sous-entend en effet que, sans emploi, on ne gagne pas sa vie, ce qui équivaut à la perdre. Certes la raison filtre de manière appropriée ce ressenti inexprimé et inexprimable, en le maintenant dans une zone inconsciente. Il n'en reste pas moins vrai que la force du langage est aussi de projeter l'inconscient jusqu'à des champs cultivables. Cette expression est révélatrice d'un état de société. La traduction anglaise par exemple n'en n'est pas l'équivalent, bien au contraire : *to earn \$ 25.000*.

Les notions de *chômage* et d'*emploi* sont complexes. Du fait d'abord qu'elles répondent à des normes administratives qui sont plus ou moins tarabiscotées et qui ne font pas l'objet d'un standard international unique, ni même national parfois. Si bien que la dimension technique apparaît floue. Elles sont en outre ultra-sensibles car chargées d'affects à connotations très identitaires et socio-expressives. Pour ces deux raisons, elles pèsent lourd dans la perception générale, et entraînent dans leur trajectoire une nébuleuse de non-dits et de malperçus. C'est à notre avis l'un des motifs du déni d'information qui les entoure d'un cercle opaque. La sensibilité à la perception du *chômage* et de l'*emploi*, de même que la signifiance du *déni d'information*, pèsent d'autant plus lourd en termes de cadre de vie et de dispositif de valeurs et de principes, en particulier selon notre société libérale, que l'on porte l'attention sur le chômage de *masse* et la *qualité* de l'emploi.

Le taux d'emploi quant à lui est en principe le rapport de la population disposant d'un emploi (soit rémunérée pour son travail) à la population dite active (soit en âge et apte à travailler : de 15 à 64 ans, y compris les chômeurs inscrits). Le terme active prête à confusion, car être en âge et apte à travailler ne signifie pas nécessairement être actif. Le flou de l'inconscient entoure et pollue l'état de fait dans l'entier du spectre de la terminologie relative au travail dans son rapport à la dignité. Le taux d'emploi exprime la capacité (réelle) d'une économie à utiliser ses ressources.

Le taux d'activité est en principe le rapport de la population disposant d'un emploi à la population active (soit l'ensemble des personnes entre 15 et 64 ans qui ont travaillé non bénévolement durant une semaine de référence). Font partie de la population active les personnes ayant un emploi, mais qui ne l'exercent pas pour différentes raisons (en congé maternité, au foyer, étudiants, rentiers), ainsi que les chômeurs. Ce taux exprime

la potentialité (le possible, qui est davantage que le réel) d'une économie à utiliser ses ressources. Le taux de l'emploi varie en gros de 60 à 80 % selon le pays de référence. A titre d'exemples, la France frôle 70 %, l'Allemagne 83 %, l'Union européenne 72 %, les Etats-Unis 73 %, la Suisse 83 %. On le voit, rapporté à la population active, ce différentiel est plus que significatif en matière d'impacts économiques, sociaux et politiques.

Ces chiffres cependant ne témoignent pas de la dégradation massive de la qualité de l'emploi. A commencer par les Etats-Unis, puis la Grande-Bretagne, enfin l'Allemagne, mais bientôt de manière diffuse dans la totalité de l'Europe, la qualité de l'emploi et le pouvoir d'achat par emploi se dégradent rapidement en termes de volatilité, de sécurité, de contacts, de valorisation, de rémunération, de durabilité, de confiance, d'accomplissement de soi, d'exigences. Cette tendance va à l'encontre du respect de la personne humaine et de sa dignité. Elle a des conséquences directes sur celle-ci, sa famille, son collectif de référence, et sur le rapport entre les personnes d'une part et avec leurs collectifs de référence d'autre part.

Une notion sociologique à succès : les bullshit jobs

Le succès immédiat et mondial en 2013 de l'essai *Bullshit Jobs*¹³ illustre la prégnance du questionnement de tout un chacun sur le phénomène de la dégradation de la qualité de l'emploi. Sans entrer dans la controverse que soulève à juste titre cette publication télécommandée et volontairement provocatrice — nous ajoutons *caricaturale* de la réalité économique — d'un auteur au surplus *militant anarchiste américain,* le fait de son succès doit nous interpeller. Selon l'auteur, des emplois de plus en plus nombreux sont inventés dans l'unique but de sauvegarder le système néo-libéral et, partant, le pouvoir du monde financier. Les *bullshit jobs* (littéralement : *jobs à la con*) sont des emplois qui «ne font aucun sens» pour leurs titulaires et qui portent atteinte à leur dignité. Les cinq catégories de *bullshit jobs* qu'il identifie prosaïquement éclairent le phénomène, soit :

- les «faire-valoir» mettent en valeur une tierce personne,
- les «cocheurs de case» font semblant de résoudre un problème qui ne doit pas l'être,
- les «sparadraps» résolvent de faux problèmes,
- les «contremaîtres» contrôlent des employés autonomes,
- les «sbires» combattent leurs équivalents auprès de la concurrence du simple fait qu'ils existent.

La vision keynésienne selon laquelle le progrès technologique apportera une civilisation de loisirs se trouverait ainsi démentie par la volonté d'un petit nombre de ploutocrates qui vise à maintenir et développer leurs privilèges, en réduisant le plus grand nombre d'employés à une forme d'esclavagisme abrutissant et indigne. Le succès indéniable de cette caricature sociologique illustre, et c'est vraisemblablement le but, le malaise généralisé dû à la dégradation de la qualité de l'emploi, au chômage de masse et à la financiarisation de l'entreprise.

Le surcroît de compétences et d'expérience

Nous rattachons, pour notre part, à la notion volontairement provocatrice des *bullshit jobs* celle, réelle, du *surcroît de compétence*. S'il est une tranche de la population qui multiple les exemples de la dégradation de la qualité de l'emploi, ce sont les personnes dont la qualification dépasse — et de loin — les besoins du poste qu'elles occupent. Cette évolution n'est pas seulement le fait de systèmes qui surpondèrent la proportion des universitaires par rapport aux besoins du marché, et qui créent le chômage de longue durée des jeunes (comme en Espagne tout particulièrement). Elle est de plus en plus le fait de marchés où l'offre d'emplois discrimine systématiquement la compétence — et l'expérience — soit pour des motifs de coûts, soit de plus en plus souvent des raisons financières à horizon immédiat. La priorité n'est plus, dès lors, de profiter et de faire profiter — et de tirer sa motivation au travail — de sa compétence, ou de son expérience, mais tout simplement de gagner sa vie, fût-ce à vil prix.

Une notion sociologique antiéconomique : le work sharing

¹³ GRAEBER David, *Bullshit Jobs*, Paris, Les liens qui libèrent, 2018 (trad. 2013)

L'expérience du partage du temps de travail lié à sa réduction (work sharing ou Arbeitsverkürzung) n'a pas répondu aux espoirs qu'elle aura pu susciter chez certains. Mentionnons à ce propos les conclusions d'un ouvrage publié simultanément à Lausanne et à Genève par les organisations patronales des deux cantons¹⁴, puis en France, plusieurs années avant la promulgation des fameuses lois Aubry instituant la semaine des 35 heures :

«La réduction du temps de travail n'a pas réussi à réduire de manière significative le nombre de chômeurs. Pour certains économistes, la mesure irait même à fin contraire! Les chemins de la générosité ne sont pas toujours les plus directs.

Mais le débat ancien, aux accents syndicalistes, sur la lutte contre le chômage (travailler moins pour travailler tous) en cache un autre, plus récent, à la tonalité écologiste : un projet de société paresseuse et hédoniste : travailler moins pour vivre mieux. En fait, un projet fondamentalement radical au sens premier du terme, voire profondément malthusien, fait de renoncement et d'«abondance frugale». Un projet, au fond, qui ne croit pas à la capacité créatrice de l'homme, au côté dynamique de l'économie [...].

Au terme d'un examen des leçons diversifiées des expériences nationales, les deux auteurs de cette étude concluaient que l'expérimentation du partage du travail était essentiellement à envisager «de façon défensive (sauver des emplois, et non en créer), limitée, en fonction des conditions propres à l'entreprise concernée, réversible, en combinaison avec une utilisation plus intensive et donc une flexibilisation des heures de travail.»¹⁵

Ce diagnostic établit clairement à nos yeux le constat de l'expérience socialiste française du *work sharing*: non seulement elle n'a pas sauvé des emplois, mais son coût et sa philosophie ont contribué — et contribuent — à en détruire. Le concept n'est pas économique. Il est au mieux sociologique ou politique. Il est de toute façon idéologique. Il comporte ceci de positif qu'il vise à rétablir la personne concernée dans sa dignité, et ceci de négatif qu'il repose sur une utopie bien connue des économistes. Il a au total contribué à inculquer au «peuple français» la foi dans un possible *mieux-vivre* en termes de prospérité et de liberté, et dans un possible *mieux-être* en termes de vie familiale et sociétale. L'objectif recherché de l'idéologie qui véhicule et prétend justifier les démarches du type *time sharing* — dont la semaine des 35 heures — sont le respect et la dignité de la personne, de la famille, de la collectivité. L'échec inévitable d'une telle idéologie dans notre monde post-libéral est à la hauteur des désillusions : il marque la responsabilité d'un déni de vérité qui perdure aujourd'hui encore et qui explique pour une bonne part le ressenti en France du manque de respect des élites pour «le peuple». Ce ressenti se généralise en-dehors de la France sous d'autres aspects.

Il est donc particulièrement important de relever aujourd'hui ce phénomène, alors que le Pouvoir, en France, se heurte aux revendications populaires des *Gilets-Jaunes*. On y vit en effet dans le déni d'information notamment quant à l'état du pays, et dans l'illusion perpétuée— entre autres illusions!— du maintien, sous une forme ou sous une autre, du *work sharing*. De notre point de vue, il est gravement irresponsable de jouer de la sorte avec la dignité de la personne humaine et de la famille.

Le témoignage ci-après relie opportunément la crise des *Gilets Jaunes*, dans sa spontanéité originelle, à celui de notre société libérale dans une perspective particulière, en l'occurrence celle de l'Eglise dont la pastorale — contrairement à l'idéologie — s'inscrit parfaitement dans notre analyse¹⁶:

«La crise des gilets jaunes révèle un malaise profond de civilisation [...]. Au-delà des revendications conjoncturelles et du prix de l'essence à la pompe, il importe de rappeler que le développement harmonieux d'une société passe par le respect de la dignité du travailleur.

[...]. La première violence vient des situations qui, dans la vie économique et politique, attentent à la dignité de la personne, à la justice et à la solidarité. L'Eglise Catholique a développé depuis le

¹⁴ Jean-Philippe Chenaux et Pierre Weiss, *Partage du travail : la grand illusion*, Lausanne, Centre Patronal / Genève, Fédération des syndicats patronaux, 1993 ; Des mêmes, *Le partage du travail ou la semaine des quatre jeudis*, Paris, Ed. Première Ligne, 1995.

¹⁵ Idem

¹⁶ Mgr Bernard Ginoux. Evêque de Montauban, www.catholique-montauban.cef.fr, *12 décembre 2018*

XIXème siècle une pensée sociale que réactualisent sans cesse les prises de position des papes contemporains. Le pape François, reprenant Jean-Paul II, écrit : « Dieu a donné la terre à tout le genre humain pour qu'elle fasse vivre tous ses membres, sans exclure ni privilégier personne » (Laudato Si, n°93).

Pour cela, le travail exercé permet à la personne d'avoir un espace de valorisation, de participation au bien commun, un moment où elle se trouve elle-même. Le chômage durable abîme la personne et nécessairement cause un sentiment d'injustice.[...]. Trop de personnes aujourd'hui en France, ne peuvent vivre dignement du fruit de leur travail : c'est injuste! Le travail humain, écrivait Jean-Paul II, « ne concerne pas seulement l'économie mais implique aussi et avant tout des valeurs personnelles » (Laborem Exercens).

[...]. Qu'est-ce qui pousse aujourd'hui nos anonymes Gilets Jaunes à crier leur souffrance? C'est de voir une société de plus en plus livrée au profit, à la rentabilité, à la performance. Le « petit » n'a plus sa place, le peuple est victime de ce que le pape François nomme la « culture du rebut ». La pensée sociale chrétienne nous rappelle que la recherche du bien commun est aussi la recherche du bien des personnes. Par le travail, l'être humain assure la nourriture pour lui et sa famille, prend sa place dans la société et donc dans la relation aux autres, réalise ses capacités et contribue à transformer le monde. L'être humain n'est pas une machine au service d'un système économique.

La crise que nous vivons vient essentiellement du manque d'humanité de nos sociétés technocratiques. Il est nécessaire de refonder la relation entre le travail et le capital, de rendre à nos concitoyens un moyen de participation aux décisions économiques et financières que le jeu politique ne permet pas. Il est urgent que l'autorité politique, aujourd'hui beaucoup trop soumise au pouvoir de la finance, engage sa responsabilité pour la promotion du droit au travail [...].»

L'emploi, mesure de l'efficience économique

L'emploi est une mesure déterminante de l'efficience économique. A l'inverse, le chômage, en particulier le chômage de masse, est une mesure de l'inefficience économique. L'un et l'autre de ces deux phénomènes dégagent, depuis la crise de 2008, une tendance lourde de conséquences en termes de dignité humaine et de cadre de vie. La combinaison des deux donne seule une vision réaliste de l'état des lieux. Les définitions usuelles sont d'ordre quantitatif, ne sont pas reliées entre elles, et ne comportent pas de dimension ouvrant sur le cadre de vie et le dispositif de nos principes et valeurs. Nous verrons en outre que dans la réalité, les chiffres publiés ne reflètent et de loin pas la réalité, à savoir qu'ils doivent, en ce qui concerne le chômage, être doublés, voire triplés.

Notre témoignage en déni d'information est étayé par ces deux observations : les indicateurs du chômage et de l'emploi ne sont présentés ou travaillés, ni combinés, ni qualitativement, et ils sous-estiment substantiellement la réalité. Ce déni d'information, s'agissant du rapport au travail et de l'accoutumance (pour le politique, mais également pour les non-chômeurs) à un état des lieux, qui s'est installé dans la durée, démontre l'embarras de notre société face à un problème fondamental.

3.4 Conclusion et cadrage

Les deux pôles *finance* et *entreprise*, dans la lecture des paramètres et des enjeux que représentent, pour la *dignité* humaine, le *chômage* et l'*emploi* dans la crise de 2008 à ce jour, apparaissent en conclusion au cœur de ces *réalités nouvelles* (*inédits*) qui nous interpellent dans le prisme de notre société libérale. Ces réalités nouvelles qu'engendrent les crises d'adaptation de la société, et qui nécessitent un engagement critique et responsable.

Comment se fait-il dès lors que la vérité sur le taux du chômage, sa durée et sa masse, de même que sur la qualité de l'emploi, et les enjeux qu'ils représentent, fasse l'objet en général d'un déni systématique d'information ?

Le principe de cette interpellation des signes des temps par rapport à notre société libérale est qu'il répond à la nécessité pour chacun de se mettre en question pour être à même de guider sa conduite au plus près de ses valeurs dans sa situation de vie. Il s'applique à nos yeux de manière déterminante dans l'appréciation des enjeux

que représentent, depuis la crise de 2008, l'évolution du chômage et de l'emploi d'une part, et d'autre par la tension de corrélation entre les deux pôles Entreprise et Finance.

Cadrage

Les *principes* et les *valeurs* qui constituent l'inventaire des matériaux de notre société libérale et l'architecture de notre maison de vie, depuis notre maison familiale, jusqu'à notre maison socio-politique, en passant par notre maison économique, constituent un organisme vivant, un tout qui s'articule autour du *principe de dignité de la personne humaine* en rapport avec le *travail*. Le principe de dignité de la personne humaine est aussi directement lié à son *identité*.

Les *principes*, dans une interprétation synthétique de notre société libérale, en référence de la pastorale chrétienne du travail sont au nombre de six : *dignité*, *bien commun*, *subsidiarité*, *solidarité*, *destination universelle des biens*, *participation*. Si tous s'articulent autour du principe de dignité et d'identité, chacun déroule un champ original qui détermine sa valeur intrinsèque, en même temps que tous s'imbriquent les uns dans les autres, conférant à l'ensemble un effet multiplicateur à la dimension de la richesse humaine.

Quant aux valeurs, il en va de même que pour les principes, à ceci près qu'elles se présentent davantage comme des références de vie sûres et nécessaires que comme des principes ou des *incitateurs*. Elles sont au nombre de quatre : vérité, liberté, justice, charité (amour).

Passons à l'inventaire de ces matériaux, dont nous rappelons qu'ils sont à la fois ceux de notre société libérale et ceux de notre expérience, et plaçons les dans la perspective de la crise de 2008 et de ses conséquences.

4- LE CHOMAGE

4.1 Considérations générales et avertissement

Nous partons de l'observation *pragmatique* des faits, autant qu'il est possible dans les circonstances présentes. Ces circonstances, nous le rappelons, sont que la norme économique ne répond plus au besoin, et qu'un phénomène nouveau met en question, avec notre cadre de vie, nos principes et nos valeurs. Nous nous référons à la problématique du *déni d'information systémique*, relevée tout au long de notre analyse. Ce phénomène inédit entraîne en effet deux effets pervers :

- les observations quantitatives officielles (BIT, INSEE, OCDE, UE, SECO, pour citer quelques-unes des sources principales) répondent à des critères dont la *complexité*, autant que la *diversité* et la *flexibilité*, leur ôtent le caractère de *référence analytique* qu'exige une approche scientifique de la vérité. Le flou qui entoure les processus de quantification et leurs résultats nécessite en conséquence, pour approcher la réalité, de passer par des approximations d'*expérience* et de *bon sens*;
- les professions d'experts suivent le processus classique d'observation, d'analyse, de synthèse et d'engagement didactique. La complexité, la diversité, le manque de pertinence, ou la sécheresse des informations par ailleurs pléthoriques compromettent la recherche de la vérité. Et puis, ces informations ne suivent pas le tempo de l'innovation financière, encore moins l'accélération des processus économiques.

Le caractère incertain, à notre sens dépassé, de la conception économique, se trouve à la fois renforcé par le biaisement de l'instrumentalisation politique et juridique, et intoxiqué par la mainmise de l'oligarchie ploutocratique dont les GAFAM sont le symbole agissant. Nous soulignons que le *déni d'information* qui caractérise ces domaines d'investigation est de nature *systémique*, puisque, comme nous l'avons déjà évoqué, ce déni est devenu consubstantiel au système. Il est en effet voulu par certains, toléré par d'autres, subi enfin par l'écrasante majorité des gens. La recherche de la vérité ne fait plus partie des préoccupations originelles dans le monde de l'économie, encore moins dans celui de la finance, et de moins en moins dans ce monde ordinaire dont nous faisons partie.

Ce fait d'observation implique que le flou, qui entoure de manière générale toute approche de cette réalité nouvelle, sous quelque angle que ce soit — sémantique, statistique, économique, politique, social, éthique, religieux—, la corrompt. Or la *vérité* représente toujours et encore, à nos yeux et dans sillage de l'héritage des

Grecs, une des valeurs qui composent le dispositif du *mieux-vivre* et du *bien-être* tel que nous l'avons défini. La rechercher constitue une *responsabilité* éthique, qui est au fondement de notre société, de notre croyance en l'autre, de notre contrat de vie, de notre espérance dans le futur et aussi de notre foi. La recherche de la *vérité* passe par le principe de *réalité*. Nous entendons donc partir de la *réalité nouvelle*, faite de *déni d'information systémique*, pour renouer avec la vérité.

Cette démarche, qui est œuvre de liberté, nous situe au cœur de l'identité occidentale. Elle implique — s'agissant des données quantitatives, et de notre expertise pragmatique, sur le chômage de masse et la qualité de l'emploi — que nous prenions nos responsabilités et que nous évitions les pièges sécuritaires de la stricte observation statistique, comme ceux de la rigoureuse norme académique. C'est sous cet angle, à la fois étroit et généraliste ou humaniste, qu'intervient notre témoignage.

4.2 Phénomène de masse

Définition

Le phénomène de masse peut se définir comme la manifestation d'un processus qui, par son poids intrinsèque et la multiplication de ses acteurs, arrache l'individu et son collectif de référence au cadre de vie qui leur est propre. Les voilà emportés contre leur gré hors des eaux territoriales de leurs paradigmes culturels traditionnels. Au point que ce qui fait l'individualité de chacun part à la dérive, et que toute singularité personnelle finit par se noyer dans la soupe de la masse commune. L'individu et son collectif de référence relâchent progressivement, sans vraiment s'en apercevoir, leur sens critique et, avec lui, leur dispositif de valeurs. Perdant de vue les rivages de la liberté, ils en viennent à oublier leur sens de l'orientation et se mettent, pour l'individu, à transférer sa responsabilité sur autrui, ou sur son collectif de référence et, pour ce dernier, à confondre toute échéance avec celle de sa propre réélection.

Le champ de la *conscience* et l'horizon du *libre-arbitre* disparaissent sous une couche toujours plus épaisse de sensations à fleur de peau, immédiates et démultipliées, dont la pression écrase la perception de la *réalité*. Cette pression du *nombre* et du *poids* se couple avec celle du *temps*, qui ne cesse de se raccourcir en apparence, donnant l'illusion d'un incessant rattrapage. Ce faisant, le sentiment de survie s'exacerbe au feu de la quête de nouveaux graals identitaires, dans l'espoir affolé de combler l'espace de finitude laissé libre. Découplé du *sens critique* et du besoin de *vérité*, ce sentiment de survie finit par travestir le sens de la *dignité*. Le cadre de vie, avec son dispositif de principes et de valeurs, est alors banalisé au point de perdre toute autorité. Avec lui et en toute bonne conscience disparaît alors le sens de la *responsabilité*, au niveau individuel, comme à celui du collectif de référence. Ce dernier n'a plus les moyens de sa politique. Individu et collectif de référence sont contournés, dépassés, abandonnés à la dérive. Le problème est que l'individu a tendance à ne pas s'en apercevoir, et le collectif de référence à en dénier la réalité.

Le phénomène de masse, apparu de manière nette et indiscutable depuis la crise de 2008, s'est développé avec l'optimalisation financière de l'innovation technologique, en particulier dans le domaine de la connaissance (la maîtrise de l'information) et de son accessibilité (le Net). Il s'est développé aussi sous la forme du chômage de masse. Le phénomène de masse est devenu l'apanage d'une oligarchie financière dont les GAFAM sont les éléments moteurs mondiaux. Voyons en quoi consiste cette pratique.

Commentaires

L'évolution suivie par le *chômage* depuis la crise de 2008 est un deuxième exemple pratique de la manifestation du phénomène de masse. *Chômage de masse* (en anglais, *mass unemployment*) est une expression récurrente dans la bouche des personnalités politiques et l'analyse des médias. Elle n'apparaît pas à notre connaissance de manière claire ou définitive chez les économistes. Quand elle est utilisée comme telle, à l'état brut, elle est soit confondue avec les notions de chômage *structurel* ou encore d'équilibre, soit associée à un sentiment avoué d'impuissance.

En effet, dans le premier cas, les économistes se contentent de lui attribuer superficiellement les qualités d'un chômage dit «structurel», ou encore d'un chômage dit «d'équilibre». En clair, un chômage qui serait partie intégrante d'une structure, ou qui serait contributeur d'un équilibre intrinsèque. La question est : quel type de

«structure» serait à même d'intégrer le chômage, a fortiori le chômage de masse, jusqu'à lui donner une justification institutionnelle ? Ou encore : quelle loi expliquerait en soi le chômage, a fortiori le chômage de masse, au point de hisser le phénomène au rang de la normalité humaine ? De quelle «structure», de quel «équilibre» s'agirait-il ? Une structure institutionnelle ? Mais alors, les chômeurs, en particulier les chômeurs de masse, ne devraient-ils pas être considérés et traités comme tout un chacun, sans a priori ? Une loi d'équilibre, l'équilibre de l'offre et de la demande ? Mais alors, à quel prix humain, sociétal, politique ? Ce n'est pas que, dans le cadre du *déni d'information* que nous dénonçons, ces questions n'ont pas de réponses, c'est que tout simplement on ne se les pose pas. La conséquence est que le chômage, a fortiori le chômage de masse, tombent dans la catégorie de la normalité, ou pire de la justification, alimentant l'état de fausse bonne conscience qui nous caractérise depuis longtemps, mais clairement depuis 2008. Notre témoignage est que cette attitude est en contradiction avec notre cadre de vie, ses principes et valeurs.

Dans le second cas, l'expression «chômage de masse» évoque le fait que la masse est devenue telle qu'elle détient quelque chose d'incoercible. Contrairement aux chômages, *structurel* et d'équilibre, l'expression *chômage de masse* lâche, de manière sibylline, l'aveu fataliste du *non tolérable*. On se souvient en effet que le *chômage de masse* a été, nous le répétons, la caractéristique claire de la catastrophe sociale de 1929 (40 % de la population active). Or, le voici aujourd'hui de retour aux Etats-Unis depuis les années 1970, en Europe depuis les années 1980, en Suisse depuis les années 2000. Il s'est stabilisé comme tel en 2018 aux Etats-Unis, s'établissant officiellement autour des 3,5 % de la population active (la réalité se situe entre 15 et 20 %), dans l'Union européenne entre 5 et 10 % selon les pays (la réalité se situe entre 10 et 17 %), en Suisse dans les 3,0 % (la réalité se situe entre 6 et 7 %). Mentionnons que la promesse de campagne du Président Emmanuel Macron est de faire redescendre le chômage de masse à 7 % de la population active (fin 2018, officiellement 9,1 %), ce qui est évidemment, en termes d'individus, encore considérable et intolérable.

Pratique d'une gestion déshumanisante

En pratique, le *phénomène de masse*, depuis la crise de 2008, s'est manifesté, notamment, sous forme d'un processus ingénieux de gestion des ressources, qui a évolué de la classique optimalisation des *coûts*, à celle du *profit* et de l'*apparat*, dont voici les principales étapes :

- standardiser les produits et les processus, l'approche clientèle, la clientèle, l'individu et son comportement ;
- faire de cette gestion optimalisée et de l'être humain standardisé, deux produits financiers et d'apparat, dans la perspective d'une exploitation technologique immédiatement profitable en termes monétaires et de réussite sociale ;
- faire de la maîtrise du temps la condition de la compétitivité et, par voie de conséquence, de la réussite ;
- transformer la maîtrise du temps en instrument de profit financier ;
- métamorphoser l'*information*, source critique de vérité, en justificatif des *tendances de masse*, elles-mêmes par ailleurs lancées par cette même source d'information ;
- monopoliser l'ensemble des ressources ainsi dégagées aux seules fins idéologiques de la justification de ses propres convictions et intérêts, dont l'amélioration d'une espèce humaine standardisée.

Tel est le processus de *gestion de masse* ultrasophistiqué qui s'est développé depuis la crise de 2008. D'une part, parce que celle-ci lui a laissé le champ libre ; d'autre part, parce que les percées compétitives ont donné le pouvoir à une *oligarchie financière ayant asservi la technologie et la communication à ses propres fins*. On peut résumer ainsi les fins de cette oligarchie financière :

- but : maximaliser un profit immédiat (érigé au rang de but suprême)

- stratégie : occuper en premier, en entier et systématiquement, l'espace de la connaissance (Big data), placer en son centre la sphère privée des personnes humaines, contrôler en les interconnectant ces personnes et les objets de cet espace (le Net) et les coloniser à son profit;
- tactiques: asservir la technologie dans le but de maîtriser le temps (être constamment devant et avant tout concurrent), conquérir les échéances temporelles et les transformer en profits financiers; repousser à l'infini toute contrainte de risque ou de finitude, instrumentaliser la communication à ses fins propres, au prix de la vérité.

Cela étant établi, il faut ajouter que cette oligarchie pimente son dessein d'une motivation au goût transhumaniste. Elle poursuit l'idéal d'une personne humaine modélisée, au point de non seulement être économiquement colonisée, mais aussi médicalement immunisée contre tout risque, dans la perspective à peine déguisée de la conquête de l'immortalité. En bref, le dessein s'augmente d'une *idéologie*, ce qui rend la démarche totalitaire, corruptrice pour notre cadre de vie, ses principes et ses valeurs, inconsidérément dangereuse pour la personne humaine dans son rapport à la biosphère. Il n'est plus question de *bien commun*, mais seulement de *bien privé*. Et la symptomatique du mal apparaît évidente : prise de contrôle sur le libre-arbitre, perte de la liberté individuelle, mise en cause de la dignité humaine.

Ce dessein, qui est porté par les GAFAM, instrumentalise le *temps* aux fins de posséder l'*espace*, et de s'y déployer au détriment du cadre de vie, du collectif de référence, du plus grand nombre (les classes moyennes) et de la dignité individuelle. Cette oligarchie tend à concentrer sur elle-même les moyens de production de la richesse financière et ceux de l'innovation technologique. La capitalisation boursière des GAFAM s'élevait au 30 décembre 2016 à 5'600 milliards de dollars. A titre de comparaison, le produit intérieur brut des Etats-Unis au même moment était de 18'861 milliards, celui de la Zone euro de 11'900 milliards, et celui de la Suisse de 660 milliards. Les GAFAM, à la seule exception de Microsoft, ont toutes moins de dix ans d'âge, et sont en forte croissance, et de chiffres d'affaires, et de profits, et de liquidités disponibles.

C'est dire la force de frappe que représente cet ensemble, même pris à l'unité, par rapport aux Etats, y compris les plus puissants. C'est dire que le monde est géré par une finance mondialisée et déréglementée qui, depuis 2008, poursuit ses buts propres. Elle n'est plus au service de l'économie. L'idéologie qui préside aux GAFAM, et la technologie qui est à leur service, en particulier s'agissant de l'approche de masse dans la gestion de la connaissance et de l'information, dictent les conditions de développement de l'économie mondiale (en tous les cas occidentale), en tout premier lieu son rythme, avec les conséquences que l'on sait pour le chômage de masse.

Ce processus de création et de gestion de masse va à l'encontre du dispositif de valeurs de notre société. Il procède en effet du nivellement par le bas, de la standardisation de la personne humaine, et de la banalisation des valeurs et des principes qui dessinent son cadre de vie. La réduction sans précédent du *temps* disponible, et l'accaparement grandissant de l'*espace* vital, combinés au phénomène de masse, avant tout l'*information* et son usage, précarisent l'espace de vie du chômeur. Au point de le marginaliser, comme cela n'a jamais été le cas, même pendant la Grande Dépression de 1929 avec son chômage de masse. De ce phénomène de tragique mémoire, il faut dire et répéter que, s'il a été nettement plus massif, il n'a duré alors qu'un temps plus bref (1929–1936, selon les pays) que le chômage de masse produit par la crise de 2008 (en réalité présent dans ses débuts, dès la crise informatique au seuil de l'an 2000).

En résumé et concrètement, la masse de la connaissance disponible (Big data) et la gestion de masse de son accès (le *Net*) démultiplient à l'infini les pressions du *temps* et de l'*espace*. De momentanés qu'ils étaient, les exclus deviennent des exclus de longue durée, et de longue durée, ils passent à l'état d'exclus définitifs. Plus personne ne les veut, ne leur fait confiance. Au point que le temps de l'événement (le temps utile) se réduit à une dimension si rétrécie qu'elle échappe à la personne humaine. Et que l'espace de vie (l'espace utile), multiplié à l'infini, est occupé par les seuls meneurs de jeu. Il ne reste à l'individu et au collectif de référence que le virtuel. Il y a perte *instrumentalisée* du sens de la réalité, sous la pression chaque jour grandissante des impératifs d'immédiateté et d'abondance de l'information (*masse de l'information*). Repérage et orientation des valeurs sont relégués au réflexe d'urgence et de survie. C'est le retour à la force, et l'abandon de l'éthique. En pratique, ce phénomène se retrouve dans le chômage, qui augmente depuis 2008. La part du chômage de masse par rapport aux chômeurs (inscrits) dépasse actuellement en moyenne les 40 %.

4.3 Enjeux

Les chômeurs et la masse qu'ils forment, depuis les années 2010 (nous invoquons une moyenne qui dépasse les 40 % des chômeurs dans l'OCDE), sont venus s'ajouter à la liste invasive des phénomènes toxiques dont la société admet, de guerre lasse et faute de mieux, qu'ils participent de sa normalité, alors même qu'ils portent en eux les germes de sa destruction. Personne ne prend plus sur lui de s'y arrêter et de mettre en cause le phénomène. Les sociologues s'intéressent certes de près à la question, qu'ils décrivent de manière statistique et descriptive, mais sans la cerner dans ses enjeux politiques, sociétaux et humains, soit :

- les mutations permanentes des frontières des types de chômage,
- l'accélération de ces mutations, la multiplication de leurs causes,
- la globalisation du phénomène, la rigidification des attentes,
- la sédimentation des chômeurs sous le poids de leur nombre.

Ces enjeux, ajoutés à la progressive *imprescriptibilité* des échéances, font du chômage de masse une notion unanimement reconnue comme étant *floue et problématique*¹⁷. Un flou qui est proportionnel à la problématique, en ce sens que les responsables économiques et politiques ont tout intérêt à en préserver la nature indéterminée.

Accordons aux sociologues qu'ils ont établi de manière explicite le lien entre *chômage, travail* et *dignité*. Le problème est que cette démonstration, qui est au cœur de l'enjeu humain et sociétal, ne soulève pas le moindre intérêt pratique auprès des responsables économiques et politiques. Seules les Eglises s'en sont emparées. Leur écho cependant demeure inaudible, aux limites de l'espace qu'elles croient bon de se réserver depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, soit un espace qui se mue pour l'instant, et malgré les efforts du pape François, en peau de chagrin.

Nous soulignons combien il apparaît significatif que les experts puissent, en même temps, parler de *convention sociale*, comme si la question était résolue, et de *question sociologique centrale*. Cette contradiction prouve que la question n'est pas résolue. L'idée d'une *convention sociale* évoque un consensus inédit, qui agrée au moins la majorité des personnes concernées. Parler de *question sociologique centrale* signale au contraire la persistance d'un problème majeur. La mise en rapport de ces observations, en soi *contradictoires*, montre à quel point il est admis que le *questionnement naturel* dû au *chômage de masse* se dilue dans le *consensus général* et disparaît en tant que *questionnement de vérité*.

Résumé

En résumé, nous observons ici un phénomène inédit de *ghettoïsation*, avec non seulement la symbolique, institutionnellement dégradante pour la dignité individuelle et collective qu'il comporte, mais également la reconnaissance de la pseudo-normalité d'un sous-homme (d'une sous-espèce humaine), et de la forme d'ostracisme et d'auto-ostracisme qui en est la conséquence. S'agissant de quasiment la moitié du nombre de chômeurs (plus de 40 %, et en croissance continue en valeurs absolue et relative depuis la crise de 2008), nous en inférons, sans autre nécessité de démonstration, la mise en cause disruptive des principes et des valeurs de notre cadre de vie.

4.4 Conclusion

La toxicité du *phénomène de masse*, s'agissant de l'information comme du chômage, progresse masquée par le voile de la *banalité*, un voile qui devient *normalité*. On pourrait parler d'*homologation douce du chômage*. Une homologation qui suivrait le cours d'une progression naturelle : étonnement, gêne, besoin, angoisse, accoutumance, addiction, autodestruction. Le symptôme général en est bien connu : la perte des repères. Celleci opère progressivement, s'imposant à la cadence de l'accoutumance. On pourrait, dans cet esprit de fausse

18

¹⁷ Cf. Encyclopedia Universalis

bonne conscience avéré, qualifier les chômeurs et la masse qu'ils forment de *dégâts collatéraux* de cette homologation douce.

L'homologation se produit *de guerre lasse,* parce que la gravité du phénomène, en même temps que son caractère inédit, en lieu et place de provoquer le réveil de la société, la font glisser dans la douce torpeur des événements quotidiens. Et elle se produit *faute de mieux*, parce que l'économie de marché est le meilleur système économique connu à ce jour. Quant au chômage, il n'est certes pas en lui-même une nouveauté. Si le terme fait partie de ce vocabulaire courant, la signification qui lui est communément attribuée, comme l'usage qui en est universellement fait, ne résistent pas à l'examen des exigences de la *dignité* humaine.

Plus grave encore, il apparaît à l'observateur attentif que le déni de vérité explique son instrumentalisation et non pas l'inverse. C'est dire que tous, nous nous laissons entraîner par le phénomène de masse, et que tous nous sommes responsables du déni. Les experts, sociologues et économistes se satisfont d'une batterie de définitions techniques, qui ne mettent au centre du problème ni le chômeur de masse en tant qu'individu, ni ce même individu dans son rapport à la société, ni la société dans son rapport à cet individu. Ce déni d'information fait partie intégrante, depuis la crise de 2008, des structures et du fonctionnement de notre société en Occident : il est devenu systémique.

5 L'EMPLOI

5.1 Considérations générales

Les études et les articles portant sur le marché du travail fourmillent d'une terminologie éparse, qui reflète la conception hétérogène cernant l'information et sa gestion, en particulier depuis 2008. Nous prenons encore la référence de 2008, car c'est depuis cette date que les problèmes du chômage et de l'emploi ont débordé les concepts établis. Etant donné la relation qui existe entre travail, identité et dignité, il n'est pas moralement admissible que, dans ces conditions, la problématique nouvelle du marché du travail ne fasse pas l'objet d'une très sérieuse prise en main. Une prise en main multidisciplinaire sous l'égide, responsable et engagée du pouvoir politique notamment. Sous l'aridité des chiffres et le différentiel terminologique se cachent en effet des êtres humains, leur vie, leur famille, leur mieux-ivre, leur bien-être et leur dignité. Il est significatif que le pouvoir politique en général, de même que les médias, en fassent fi.

C'est là une question de société et de choix de société responsable. Des économistes de renom, comme Gregory Mankiv, poursuivent leur engagement dans la recherche, tout en avouant une impuissance, qui ne s'est pas démentie depuis plus de quarante années :

Pour l'instant, nous cherchons à savoir pourquoi le chômage est une maladie chronique des économies de marché. 18

Cet auteur fait remarquer que le taux de chômage — soit, dans ce cas, la part de population active inscrite sans emploi, aux Etats-Unis— oscille autour de 6 % depuis les années 70. C'est dire la rigidité du problème. Seul le fondement idéologique de l'économie de marché peut expliquer cette coagulation de la société.

La question est pertinemment posée par le Prix Nobel d'économie 2014 Jean Tirol :

[...] comme si des hommes et des femmes encore jeunes, en bonne forme physique, et désireux de travailler devaient être déclarés inaptes au travail et mis prématurément à la retraite, une retraite financée par des charges prélevées sur des actifs. Loi du marché ou choix de société ?¹⁹

S'il est vrai que cet économiste pose la question dans le contexte français, où la mise en question du choix de société est aujourd'hui, sous la présidence d'Emmanuel Macron, d'une grande actualité, la question se pose en général pour toute la société occidentale, où la loi du marché se déploie avec toutes les nuances qu'on lui invente.

¹⁸ MANKIV Gregory N., *Principes de l'économie*, Paris, Economica (trad. Harcourt Brace & Cy, NY, 1998), 1998, p. 709

¹⁹ TIROL Jean, *Economie du bien commun*, Paris, PUF, 2016, p. 311

5.2 Précisions techniques

L'emploi, au plan macroéconomique, est le fait d'être actif officiellement, moyennant rémunération. L'emploi correspond à l'ensemble du <u>travail</u> rémunéré, fourni dans le cadre d'une <u>économie nationale</u>, soit par la <u>population active</u> qui n'est pas au <u>chômage</u>.

Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée (soit ayant un emploi) et la population en âge de travailler. La population en âge de travailler comprend la totalité des personnes en âge de travailler de 15 à 64 ans.

Le taux d'activité est le rapport entre la population active (actifs et chômeurs) et la population en âge de travailler.

La population active d'un pays est composée de tous les habitants de 15 à 64 ans qui travaillent ou sont à la recherche d'un emploi. Dans certains pays cette fourchette n'est pas totalement pertinente, puisque l'obligation scolaire peut se prolonger jusqu'à 18 ans, et l'âge de la retraite varier. On la retient cependant pour faciliter les comparaisons internationales.

C'est par rapport à cette population que l'on calcule les *taux d'activité* et *d'emploi*, qui sont, du fait des nuances ci-dessus, en principe légèrement sous-évalués.

La population active d'un pays comprend les travailleurs salariés et non-salariés — indépendants et aidants inscrits en tant que proche-aidants — qui sont résidents dans le pays, et non les travailleurs qui sont occupés sur le territoire de ce pays sans y habiter.

La population active inoccupée ou au chômage, regroupe les personnes disponibles pour travailler (soit capables de travailler), et qui sont inscrites comme officiellement à la recherche d'un emploi (soit qui sont inscrites au chômage et qui y ont droit); qu'elles bénéficient ou non d'allocations ne fait pas de différence selon la définition du BIT.

Le taux de *chômage* correspond au rapport entre la population inscrite officiellement au *chômage* et la population définie comme *active*. Pour l'anecdote, si on recense les demandeurs d'emploi inoccupés déclarés auprès des services publics de l'emploi, on obtient le taux de chômage dit *administratif*.

5.3 Problématique du bénévolat

Une remarque importante s'impose s'agissant du bénévolat. Son importance économique, pour ne parler que de cette dimension, est substantielle. On estime en Occident qu'une personne sur quatre exerce un bénévolat (une sur trois aux Etats-Unis), dont un tiers de manière continue, sans que l'on puisse en déterminer l'impact économique, ni en termes de chômage, ni en termes monétaires. Le bon sens indique que le bénévolat, en particulier si l'on compte le travail accompli en famille, dans le cours naturel des choses, ou bien en tant que proche-aidant, impacte substantiellement l'économie et marginalement l'emploi. Les velléités de déclarer le bénévolat, de l'encourager par le truchement d'allégements fiscaux ou bien de défraiements des frais, seraient, à notre avis — en cas d'application systématique et avec une couverture large — toxiques, et pour le bénévolat, et pour l'emploi, et pour l'économie. Sans approfondir ici ce dernier point, relevons que le bénévolat, aussi longtemps qu'il échappe à l'intérêt politique ou économique, sous quelque forme et dans quelque proportion que celui-ci se présente, cadre très étroitement avec nos principes et valeurs. Plus pertinent, dans le cadre de la vie du couple et de la famille, il répond idéalement aux impératifs les plus contraignants du *mieux-vivre* et du *bien-être*.

5.4 Deux facteurs d'opacité : les indépendants et les PME

L'indépendant est rémunéré à l'instar du salarié employé, mais, assumant seul le risque économique, il n'est pas protégé par l'assurance-chômage. Il émargera aux statistiques de l'emploi, mais pas à celles du chômage. Mentionnons l'idée intéressante, mais actuellement abandonnée, du président Emmanuel Macron en campagne, d'intégrer les indépendants dans la prévoyance sociale. Le problème consiste à dégager la preuve qu'il est «chômeur par manque de travail et par défaut d'envie de travailler.»

Le chômeur en fin de droit qui, par définition administrative, disparaît des statistiques du chômage peut avoir, pour échapper à l'exclusion, faute de mieux, pris des activités multiples et diverses, et ce nonobstant, gagner nettement moins qu'auparavant en tant que salarié. Il n'émargera pas aux statistiques du chômage, mais bien à celles de l'emploi.

Or, la dégradation de la qualité des emplois en général, mais en particulier des indépendants (voire l'ubérisation de l'emploi), échappe entièrement à tout recensement. L'indépendant gagne nettement moins qu'en tant que salarié. C'est particulièrement le cas des *chômeurs* en *fin de droits* âgés de plus de 45-50 ans. Cela entraîne plusieurs conséquences :

- le sentiment d'exclusion demeure important,
- le travail en solitaire (ou en PME) implique une charge considérable, parce qu'il n'y a plus de service de comptabilité, de services généraux, de secrétaire.

Il faudrait certainement inclure une part importante de ces personnes dans la classe des exclus du travail, mais nous ne possédons pas de chiffres.

Arrêtons-nous un instant sur le fait qu'il en va de même pour le créateur de PME. Il arrive que celui-ci salarie ses quelques employés et, quant à lui, reste indépendant pour faire l'économie des cotisations aux assurances sociales. La création de PME, en augmentation constante, montre qu'il s'agit bien là d'un phénomène lié à l'exclusion du monde du travail, notamment pour raison d'âge. Il en va exactement de même pour des sociétés à responsabilité limitée (Sàrl). Or il est notoire que les PME jouent un rôle décisif dans l'économie et la société.

Nous voyons combien est importante la marge de complexité, et donc d'opacité, que comporte tout processus d'identification, ou de recensement du phénomène du chômage et de l'emploi. De plus, les critères varient selon les offices de statistiques (OCDE, FMI, BRI, UE, INSEE, BIT, SECO, etc.). Il est piquant de découvrir au passage la notion de *taux de chômage harmonisé*, selon la belle définition donnée par le BIT. Ce taux provient des chiffres tirés d'enquêtes régulières auprès d'échantillons représentatifs de la population (dans les pays de l'UE, il s'agit de l'enquête sur les *forces de travail*) qui permettent de le calculer. Or non seulement les types d'enquêtes varient, mais aussi les types de recensement. Certains en effet retranscrivent administrativement le fait de l'inscription individuelle, et d'autres reposent sur des enquêtes.

5.5 Quelques chiffres significatifs

Taux de l'emploi en %, en 2008, 2012 et 2017, soit lors de l'éclatement de la crise, lors de la transformation de la crise financière en crise de l'endettement, et lors de la prétendue sortie de crise²⁰ :

- Taux d'emploi par rapport à la *population active* en 2008, 2012, 2017

	2007	2012	2017
Suisse	78,6	78,5	79,8
Allemagne	68,9	73,0	75,0
Grèce	60,9	50,0	53,0
UE	65,2	64,0	67,7
Etats-Unis	71,8	67,0	70,0
OCDE	66,4	65,0	68,0

- Taux d'emploi en % par rapport à la population active par tranches d'âge en 2007 et 2017 :

	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
Suisse	62,4-62,5	87,2-86,3	68,4-71,4
Allemagne	46,7-45,8	81,0-84,0	53,7-58,5

²⁰ Cf. OCDE, Web

,

Grèce	23,5-13,0	76,0-66,0	43,0-36,3
UE	37,3-34,7	79,0-79,6	44,4-57,3
Etats-Unis	51,2-49,4	79,0-78,0	62,1-61,8
OCDE	42,4-40,8	77,0-77,1	54,0-59,2

Notre propos n'est pas d'entreprendre une analyse approfondie de ces chiffres, mais de mentionner quelques traits parmi les plus significatifs pour notre démarche.

Il est d'abord facile d'observer que, selon les pays, l'activité économique, reflétée par l'emploi, comporte des différences qui, en termes de quantité de population, sont substantielles et significatives. Et que l'impact de la crise s'est trouvé plus ou moins ressenti, les différences pouvant être là aussi très marquées.

Rapporté en nombre de personnes, le taux, avec ses variations et son différentiel, signifie un impact portant sur des millions d'individus. Il ne reflète rien de la dégradation structurelle de la qualité de l'emploi, due à la part toujours plus grande des contrats à durée limitée dans le temps, des contrats d'appoint, du cumul des emplois sur un même individu, et sur les membres d'une même famille dans le but de préserver, de plus en plus sans succès, le pouvoir d'achat antérieur. Sans compter que le pouvoir d'achat, au plan macroéconomique, stagne ou se détériore depuis de nombreuses années.

Différentes observations significatives :

Le taux d'emploi suisse, le plus élevé, reflète avec netteté le différentiel positif de l'activité économique, la tension d'un plafond, et la rigidité d'une stagnation. Cela signifie, du côté positif, la stabilité du cadre de vie et, du côté négatif : une pénibilité personnelle et sociale exacerbée pour le chômeur de masse et de longue durée, en tout premier lieu des jeunes, des cadres, des seniors ; l'obligation de l'ouverture à et sur l'étranger ; le basculement de l'économie vers les services, l'immobilier, l'urbanisation ; la dépendance de la politique d'ouverture à l'étranger et la vulnérabilité immédiate face aux remises en cause de l'ordre coopératif mondial ; le défi de constante remise en question posé aux services régaliens de l'Etat ; en bref, proportionnellement à une vulnérabilité immédiate face au monde, un besoin identitaire renforcé, en même temps que le risque d'assoupissement de «l'enfant gâté» qui se manifeste par des symptômes tels que la banalisation des valeurs et la fausse bonne conscience générale.

La Suisse n'est pas épargnée. Comme partout, pouvoir d'achat et besoins d'apparat apparaissent de plus en plus stimulés par la compétition. La dégradation de la qualité de l'emploi, qui demande toujours davantage d'engagement, de savoir-faire, d'ouverture au changement, et de chance (!) entraîne en premier lieu la dégradation du vécu familial, puis celle du relationnel professionnel et social. Si la personne humaine en général n'est pas encore directement touchée dans sa dignité, la famille, les enfants, et le cadre social le sont clairement. De même le chômeur, car l'effet *ghettoïsation* est inversement proportionnel à l'effet *réussite*, de même la femme mise sous tension ou à l'écart dans son rôle de premier-gérant familial. Sans compter que l'ouverture à la spiritualité se trouve réduit infiniment, pour ne pas parler de l'ouverture à la religion.

La question est : quelle vision et quelle forme d'anticipation le politique, le religieux, l'individu développent-ils par rapport à ces enjeux traditionnels que mettent directement en question notre cadre de vie ? Quelle est la place que ce monde en disruption réserve à l'identité judéo-chrétienne, à la patience, au pardon, à l'amour, à la dignité humaine, de la famille, des enfants ?

Le taux d'emploi grec montre qu'il est indécent de parler d'un relèvement économique hors de la crise de 2008, comme le fait aujourd'hui la "Troïka", c'est-à-dire les Autorités externes qui gèrent depuis lors la Grèce, soit la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire International. En effet, le taux d'emploi équivaut à peine à la moitié de la population totale et celui des jeunes n'atteint pas le quart de leur population (et l'on sait que les jeunes Grecs s'exilent en masse, ce qui renforce encore le caractère déficitaire des statistiques), tandis que le taux d'occupation des seniors, qui représente le tiers de leur population, ne se relève toujours pas.

Il est un devoir moral de proclamer haut et fort les enseignements à tirer de la crise grecque pour tout le monde occidental : un quart de la population de jeunes au chômage de masse et de longue durée équivaut à dix années de non-emploi (soit un quart des quarante années d'une vie de travail). Quel sera l'employeur qui engagera des jeunes sans expérience et au chômage depuis dix ans et davantage ?

Par ailleurs, les seniors sans emploi, en pleine force de l'expérience et de l'âge, représentent une perte de capacité économique, sociétale, politique et cultuelle disruptive pour un cadre de vie donné. Quel gâchis!

L'intégralité du système de subsidiarité et de réciprocité fiscale, de prévoyance, d'assurance, est rompue au niveau des pauvres, et aussi de la classe moyenne. Seuls les très riches peuvent s'en sortir, car ils ne dépendent pas du cadre de vie. Quelle forme d'emploi macroéconomique pourrait bien relever le défi de cette disruption sociétale ?

Bien évidemment, nos principes et valeurs sont remis en question. Le fait de la durée apporte une forme de preuve irréfragable à notre propos. La Grèce apparaît dans l'ensemble de nos analyses comme le laboratoire de l'Europe, soit le lieu géométrique des expériences de la *disruption* qui fait suite à la crise 2008, au vu et au su et sous la férule directe de la triade des autorités de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne, du Fonds monétaire International. Leur gestion fait, depuis dix années, l'impasse sur les valeurs démocratiques du pays, qu'elles contournent systématiquement sous le voile consentant d'un premier ministre, qui s'enrichit personnellement, et d'un parlement qui fait le dos rond. Ce que les autorités susmentionnées ne manquent pas, avec le mépris du technocrate, de qualifier de «laboratoire grec», offre au monde l'image d'une gestion de la crise de 2008 et de ses suites qui viole systématiquement les principes et valeurs de notre cadre de vie, en particulier la dignité humaine et les principes démocratiques.

5.6 Conclusion

Concluons cette lecture, certes raccourcie, que la mise en relation de deux extrêmes comme la Suisse et la Grèce illustre bien, par les appréciations suivantes.

Les statistiques de l'emploi montrent avec certitude qu'une part substantielle de la population apparaît officiellement sans emploi, que cette part, nous le répétons, en dépit de la théorie de l'économie de marché, se maintient à un niveau déterminant pour la société, bien que variant non seulement de manière durable entre pays, et reflétant des différences considérables entre pays du même tenant économique. De plus, le taux d'emploi ne progresse plus en Occident. Ces déséquilibres, qui contredisent sur le long terme le postulat ultralibéral de la loi universelle du marché, mettent donc en pleine lumière des différentiels de mentalité, qui résistent aux impératifs de l'économie et de ses lois. C'est dire que les principes et les valeurs qui fondent notre identité et notre dignité les transcendent. C'est dire que cette priorité est un absolu aujourd'hui oublié.

S'agissant de données aussi importantes que le *chômage* et l'*emploi*, il apparaît vain d'imposer aux pays les plus touchés dans la durée le respect des mêmes règles que pour les pays les moins touchés, et notamment d'attendre l'unification des économies par les vertus d'une monnaie ou celles de la loi de l'offre et de la demande. Clairement, il paraît irrespectueux à l'égard de la personne humaine et contraire à nos principes et valeurs de les imposer. Une étude détaillée des taux d'emploi par classe d'âge et par profession irait dans le sens d'une confirmation de notre propos.

Enfin, le déni d'information que comporte le fait de ne pas systématiquement mettre en regard, en tension de complémentarité, chômage et emploi, renforce notre témoignage de déni systémique. Le simple fait de l'usage de ces recensements officiels fallacieux sur le plan politique, et des satisfecit qu'ils suscitent régulièrement, confirment de manière brutale et sans autre questionnement l'instauration progressive de ce déni d'information systémique. Ce fait est aggravé par la tendance structurelle à la détérioration de la qualité de l'emploi, qui se double d'une dégradation du pouvoir d'achat. Cette évolution, en particulier sa confirmation dans la durée, démontrent que le phénomène de mise en cause de notre cadre de vie, a atteint le point de la rupture politique, économique, sociétale et civilisationnelle que nous qualifions de disruption.

Ci-après un tableau complet qui illustre notre propos. ²¹

es chiffres concerne	nt la popula	ation de 15	a 64 an	s, nom	mes et	remme	S.												+
Pays			1992		2000		2005		2008		2010		2014		2015		2020		Тс
Suisse	% pop. Active	% pop. Occupée	77,6	68.3	78,4	67.25	77,2	67.9	79,5	68.12	78,6	68.04	79,8	67.42		67.22		65.8	
	population en	millions		6 875		7 184		7 437		7 647		7 824		8 188		8 282		8 800	
	% augm					4		4		3		2		5		1		6	
	millions occup	és (> 65 ans)		4 696		4 831		5 050		5 209		5 323		5 520		5 567		5 790	
	% augm					3		5		3		2		4		1		4	
Islande			79,2		84,6		84,4		84,2		78,9		81,6		non		non		
Norvège			71,6		77,9		75,2		78,1		75,4		75,2		publié		publié		
Suède			77,2		74,2		73,9		75,8		72,7		74,8						
Nouvelle-Zélande			65,4		70,7		74,6		74,7		72,3		74,2						
Allemagne			66,2		65,6		65,5		70,2		71,2		73,8						
Pays-Bas			63,8		72,3		71,1		75,9		74,7		73,1		on retrouverait ici dans la progression globale				
Danemark			74,5		76,4		75,5		77,9		73,4		72,8		la valeur du chomage actuelle à 5% environ				
Japon			69,6		68,9		69,3		70,7		70,1		72,7		valeur réelle selon le calcul OCDE que l'on retrou				
Canada			66,8		70,9		72,5		73,6		71,5		72,3		parailleu	rs en acc	eptant que	e le 3, % (d'insc
Royaume-Uni			69,0		72,2		72,6		72,7		70,3		71,9		dans les 0	ORP est bi	en entend	lu inexact	
Australie			64,9		69,3		71,6		73,2		72,4		71,6						
Autriche			n.a.		68,2		68,6		72,1		71,7		71,1						
Finlande			64,7		67,0		68,0		71,3		68,3		68,7						
États-Unis			70,8		74,1		71,5		70,9		66,7		68,1						
oyenne OCDE			64,3		65,7		65,5		66,5		64,6		65,7						
Portugal			66,5		68,3		67,5		68,2		65,6		62,6						
Irlande			50,7		64,5		67,1		68,1		60,4		61,7						
ion européenne à			61,1		63,5		65,2		67,4		65,7		n.a.						
ne euro à 19			n.a.		n.a.		63,6		65,8		64,1		63,8						

Venons-en à dessiner les grandes lignes d'orientation historique, à distinguer causes endogènes et exogènes, et à actualiser de manière critique les données. L'orientation historique nous sera donnée par une brève revue des crises décrites sous l'appellation de *révolutions industrielles*.

6 LES LIGNES D'ORIENTATION HISTORIQUE. L'EMPLOYE. L'EMPLOYEUR

6.1 Les grandes lignes d'orientation historique

Les grandes lignes d'orientation historique sont définies, dans le cadre de cette étude, comme étant les périodes de *crises*, qualifiées de *Révolution industrielle*²². Cette qualification désigne le processus historique qui, au XIX^e siècle, a fait basculer, de manière plus ou moins rapide selon les pays et les régions, une société à dominante agraire et artisanale, vers une société commerciale et industrielle. Ce basculement, entraîné notamment par le *boom* ferroviaire des années 1840, affecte profondément l'agriculture, l'économie, le droit, la politique, le monde militaire, la société, l'environnement et chaque individu.

L'idéologie de la nouvelle société issue de la crise est technicienne et rationaliste. Les révolutions industrielles (au pluriel) désignent les différentes vagues d'industrialisation qui se succèdent dans les différents pays à l'époque moderne, car le phénomène de la Révolution industrielle se répète en réalité de façon décalée dans le temps et dans l'espace.

Les premiers espaces à s'être industrialisés sont la Grande-Bretagne dès la fin du XVIII^e siècle, puis la Belgique, le nord de la France et la Suisse, au début du XIX^e siècle : ce sont les pays de la première vague. L'Allemagne et les Etats-Unis s'industrialisent à partir du milieu du XIX^e, le Japon à partir de 1868, puis la Russie à la fin du XIX^e : ceux-ci forment les pays de la deuxième vague. On peut, à notre sens, parler de la *troisième vague*, avec la politique de *libéralisation contrôlée* qu'a lancée Deng Xiaoping dès les années 80 du siècle dernier, avec ses quatre volets *industrie* et *commerce*, *éducation*, *organisation militaire* et *agriculture*. Le résultat de cette révolution apparaît aujourd'hui en toute clarté : la Chine est la première (ou encore pour quelques temps la deuxième puissance économique mondiale), sa force de frappe financière en fait la première créancière des Etats-Unis et le champion toutes catégories de l'acquisition des ressources mondiales — y compris les ressources

²¹ Dito

²² Cf. WIKI, extraits

intellectuelles —, son industrie occupe une place de leader global. La Chine ne satisfait absolument plus aux critères des pays qualifiés de «pays en voie de développement». Ce nonobstant, et en dépit de sa présence à l'OMC, elle ne joue pas le jeu de la coopération internationale en matière de réciprocité. D'où l'énervement des Etats-Unis qui, vu sous cet angle, peut se comprendre. La Chine se définit comme étant «l'Empire du Milieu», soit du *milieu du monde*. C'est à cette aune qu'on doit comprendre ses ambitions et la dynamique des nouvelles «Routes de la soie» : cette nation déverse non seulement sa puissance financière et économique, mais aussi sa culture, soit le cadre de vie qui lui est propre, sur la Terre entière. Elle participe de plein fouet, et bientôt comme un leader mondial travaillant sur le long terme, à ce qu'on peut appeler *la quatrième vague* de la Révolution industrielle, avec la numérisation et ses débouchés sur l'intelligence artificielle, la robotisation et l'émergence de ses propres GAFAM que sont les BATX²³. Cette percée ultra-rapide universelle d'une nouvelle puissance politique mondiale, qui joue la politique en redoutable «soft power», nous interpelle en pleine face sur notre responsabilité et capacité à maintenir et adapter les principes et valeurs qui dessinent le cadre de notre identité et de notre dignité. Avec le *Net* et le *Big data*, elle représente une tension de crise ouvrant sur des opportunités uniques de nous remettre en question, de nous adapter et d'œuvrer à de nouvelles alliances. Il y a va de notre culture, de notre identité, de notre société.

On le voit : les transformations économiques, politiques et sociales caractéristiques de la *Révolution industrielle* sont telles qu'elles entraînent une *rupture* avec le passé et le cadre de vie jusque-là défini. Il s'agit bien là de *crises* qui vont jusqu'à provoquer des *disruptions*. Le moteur en est la double compétition individuelle et collective. Les enjeux sont à chaque fois des enjeux de société. Les moyens utilisés reviennent à l'accaparement du vecteur *temps* par les vertus de son accélération. L'objectif est la colonisation du vecteur *espace*, avec la prise de pouvoir sur la personne humaine et ses collectifs de référence.

Nous parlons de *crise* dès lors que les principes et les valeurs du cadre de vie de référence servent de paradigmes au changement. Ils sont naturellement revus et corrigés. Nous sommes alors dans un processus d'adaptation. Nous qualifions par contre de *disruption* le fait que ces dispositifs de référence sont balayés et remplacés par d'autres, qui sont inédits. Les deux premières vagues de la *Révolution industrielle* correspondent à des crises au sens économique et à des disruptions au sens politique, social et spirituel. Disruption au sens politique, parce que le monde s'en est trouvé entièrement redistribué et réorganisé avec l'implantation forcée des «vérités» occidentales. Disruption au sens social, parce que des générations entières, voire des peuples, ont été sacrifiés dans des guerres et des massacres. Disruption au sens spirituel, parce que le témoignage judéo-chrétien s'est retiré de la scène publique et a disparu en tant qu'acteur de la vie sociale, économique et politique.

Il est bien sûr d'autres transformations qui, en réaction aux crises, entraînent plutôt une convergence d'éléments référentiels, que le contexte historique peut favoriser et diffuser largement. Ce «contre-phénomène», qui répond aux opportunités que toute crise produit, apparaît donc clairement dès le XIX^e siècle dans le monde économique que bouleverse la Révolution industrielle. Cette convergence de facteurs aboutit à l'exception historique que définit un triple équilibre :

- politique internationale : absence de grandes guerres entre 1815 et 1870, puis entre 1871 et 1914,
- politique monétaire : système de l'étalon-or, et absence d'inflation,
- politique économique : acceptation de l'économie de marché.

Les transformations alors enregistrées ont tenu (sans disruption) dans l'adaptation du cadre de vie de référence, qui est demeuré traditionnel sur le fond, avec le triomphe de la liberté individuelle, de la responsabilité personnelle, et du *mieux-vivre* en Occident. Cette adaptation du cadre de vie de référence, qui a fait suite aux crises, et qui en est le produit, s'est effectuée au prix reporté loin dans le temps et ô combien *disruptif* du chômage de masse, des guerres et des massacres.

²³ Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi

On peut, bien entendu, discuter de la qualité disruptive ou critique de la Révolution industrielle. En bref elle aura eu ceci de critique que le cadre de vie aura été renouvelé et adapté à l'évolution générale, en ce sens que prévaudra désormais l'économie capitaliste (désignée aujourd'hui sous l'appellation d'économie de marché) qui était jusque-là en germes. Certains éléments assurent une part de continuité entre les périodes préindustrielles et industrielles. On parle souvent d'une situation de proto-industrialisation dans de nombreuses régions d'Europe. De même, l'avènement du factory system fait suite à l'expérience antérieure du manufactory system, et la Révolution industrielle peut paraître en gros comme une rupture économique, politique et sociale pour les sociétés traditionnelles. Cette évolution montre que, en dépit de son caractère de crise, il n'y a jamais eu alors entre passé — même lointain — et présent de discontinuité absolue. En d'autres termes, les expériences du passé n'ont cessé, tout en la transformant, de se prolonger dans la vie présente. Cette observation plaide pour la nature critique, et non pas disruptive, de la Révolution industrielle. Dit brutalement, la crise des années 30, avec son chômage de masse, se présente dans la continuité d'un capitalisme murissant dans le cadre culturel du judéo-christianisme. Seule la guerre mondiale qui a suivi présente en soi, bien sûr, les caractères d'une disruption, sauf qu'en termes économiques, elle reste une crise qui a permis l'épanouissement du capitalisme sous la forme de l'économie de marché. Il est évident que les événements de la guerre sont d'ordre disruptif au sens des principes et des valeurs qui dessinent notre cadre de vie. Nous voyons bien que se profile dès lors une faille tectonique entre le continent de ces valeurs, et celui de l'économie, qui prend désormais le large. La question est : qu'en est-il aujourd'hui, depuis que les phénomènes, apparus sur le devant de la scène depuis la crise de 2008, se prolongent dans la tension disruptive du chômage de masse et de la dégradation de la qualité de l'emploi ? Nous y reviendrons.

Laissons de côté, pour le moment, la querelle *crise-disruption*, et revenons à la Révolution industrielle. On observe en pratique le transfert massif des personnes de l'agriculture, et de son artisanat de sous-traitance, vers le milieu industriel, avec à la clé l'*urbanisation* naissante et le commencement de la précarisation des campagnes.

L'agriculteur est son propre patron et il peut infléchir son mode d'exploitation en fonction du marché. Dès qu'il devient tourneur, opérateur sur machine, tisserand, chaudronnier, etc., c'est là toute son expertise, et il n'est plus le patron, mais la personne qui l'emploie, ou qui ne l'emploie pas. Le chômage est *massif*, mais pas de longue durée. L'apprentissage technique se fait dans la souffrance. L'adaptation des mentalités et de la manière de vivre est aussi silencieuse que traumatisante pour le *mieux-vivre* et le *bien-être*, qui se feront attendre sur plusieurs générations, avec les tensions que cette dynamique imprime pour la *dignité* de la personne humaine et pour la famille. D'autant plus que la misère, la pauvreté, l'exploitation de la nouvelle classe ouvrière se doublent de l'enrichissement et de la domination de la bourgeoisie, qui s'enrichit démesurément. C'est dans la croissance voulue et organisée des inégalités qu'il paraît légitime de parler de *disruption*. Il faut cependant souligner que les valeurs et principes de notre identité judéo-chrétienne, sur le fond, sont préservés, que la prospérité, à travers les disruptions des guerres et de la Grande Crise de 1929, se propage jusqu'à des sommets jamais égalés dans les Trente Glorieuses, à travers un chapelet de crises dont le monde occidental sait à merveille gérer les situations, soit en tire profit au final pour tous. Il n'en reste pas moins que le travailleur est devenu captif du système, beaucoup moins indépendant et flexible.

Or c'est précisément pendant cette époque, soit depuis 1900, qu'on voit arriver les aides mutuelles et les assurances, couvrant les problèmes de maladie et d'accidents, ainsi que les assurances chômage. La Suisse, en 1924, adopte un dispositif qui vise à favoriser les caisses publiques et paritaires du chômage (financées par les employés et les employeurs), au détriment des caisses syndicales, en leur accordant des financements supérieurs. Cela reste un palliatif temporaire, pouvant conduire à l'impossibilité de trouver ou de retrouver du travail étant donné les coûts engagés

Après la crise débutant en 1929, le *non-emploi* est un sujet *secondaire*, puisqu'il est *massif* (ce point rejoint notre démonstration sur le phénomène de masse : il se justifie par lui-même), et aboutit à une situation politique qui mène à la guerre ; les personnes sans emploi deviennent des soldats. Il y a ensuite un bilan clairement *disruptif* de 50 millions de morts sur les champs de bataille (et de plus de 5 millions de juifs génocidés)²⁴. La guerre terminée, le besoin de reconstruction est tel que l'on ne recense que peu de personnes sans emploi. De 1945 à

²⁴ Dans son ouvrage, *La Destruction DSE Juifs d'Europe*, Paris, Gallimard, 2006), l'historien juif de la Shoah Raul Hilberg donne l'estimation de 5,1 millions de victimes juives.

1970, on va même importer des travailleurs, car la demande dépasse largement l'offre. C'est seulement à la suite de la crise des années 70 que l'assurance-chômage, par exemple en Suisse, devient à son tour obligatoire.

Il faut toujours garder en mémoire, quand on veut se référer au principe de la dignité de la personne humaine, à la *dépendance* de l'employé. De même à sa *spécialisation* qui rend la possibilité de changer de profession de plus en plus difficile, voire impossible, générant l'impossibilité de trouver ou de retrouver du travail.

Nous reviendrons ci-après sur la révolution en cours depuis 2008, que nous avons qualifiée de *disruption*. Pour l'heure, nous proposons de rejoindre, au plus près de la perspective de notre cadre de vie, l'individu touché, en tant que personne humaine, par les phénomènes qui nous intéressent ici.

6.2 L'employé

Le témoignage suivant exprime le ressenti devenu le plus représentatif de notre société :

Chaque matin, je pars travailler à reculons, me désespère [avoue] une employée de 33 ans, pourtant cadre supérieur. Je me suis investie dans mon travail pendant des années, jusqu'à ce que je passe dans la catégorie du personnel d'encadrement. Tout cela pour obtenir une promotion ridicule : un poste annualisé et "forfaitisé" (donc, pas d'heures supplémentaires déclarées...) et un salaire qui, à ancienneté égale, est inférieur. L'argent n'a jamais été un moteur pour moi. Seulement, j'ai l'impression qu'au lieu d'obtenir des promotions, c'est moi qui suis en promotion !

Cette jeune femme, déjà victime de multiples restructurations d'entreprises, est au bord de la crise de nerfs :

Le sentiment de plaisir au travail est de plus en plus contrarié par le durcissement des conditions de travail – cadences, délais, objectifs de plus en plus difficiles à tenir – et par le développement de statuts précaires ou la menace de licenciement²⁶.

Le chômage de masse a rompu la construction la plus achevée de la civilisation occidentale, comme nous l'avons évoqué dans notre première partie : le *contrat de confiance*. Voici le témoignage exemplaire d'une personne qui en a fait la douloureuse expérience :

Il y a huit ans, j'ai été licenciée pour cause de dépôt de bilan. J'avais 45 ans et je vivais seule avec un adolescent de 17 ans à ma charge. J'ai vite compris que, compte tenu de mon âge, je n'avais aucune chance de retrouver un contrat à durée indéterminée dans une autre entreprise. J'ai donc choisi d'entrer dans la fonction publique hospitalière. Mais je n'ai plus de perspective d'avenir.²⁷

Pour le salarié, le travail n'est plus une valeur refuge, mais un facteur anxiogène :

Aujourd'hui, ma démotivation est telle que je ne m'investis plus [...] et je ne culpabilise même pas ! La seule solution serait de changer de voie, mais à 53 ans, c'est inenvisageable. Je dois accepter de me sentir oppressée chaque dimanche soir à l'idée de retourner au travail le lendemain. [...]

Et le diagnostic de tomber, inexorable, et tellement caractéristique de la dégradation de la qualité de la relation employeur-employé dans un nombre grandissant de pays :

Mais, bien souvent la plainte de fatigue exprime le sentiment que l'on n'a pas été reconnu à sa juste valeur ²⁸.

²⁵ Voir MEDA Dominique, *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, Flammarion, 1998

²⁶ *Id*.

²⁷ Id

²⁸ LORIOL Marc, *Le Temps de la fatigue*, Paris, Anthropos, 2000

Et voici l'anamnèse attendue de l'expert sociologue. L'étiquette dont on affuble ce type d'expertise engendre, par principe, au mieux l'intérêt d'une curiosité mondaine, au pire le mépris du manager piégé, ou intéressé, par l'effet automatique de contraintes d'un tout autre niveau, le plus souvent de survie immédiate :

Frustrés, car sous-employés ou sur-sollicités, mais toujours malmenés dans une entreprise où l'épée de Damoclès du licenciement plane sur tous, les citoyens prennent leurs distances et diversifient leurs ancrages. Un œil rivé sur les annonces de *voyagerpascher.com*, l'autre sur son agenda, le salarié du nouveau millénaire semble s'intéresser à bien d'autres choses qu'à son travail. Vivre un an en Australie, s'engager dans une mission humanitaire ou, plus modestement, jardiner et prendre des cours de peinture... Les rêves mentionnés en bas de curriculum vitæ aspirent à devenir réalités et chacun revendique désormais son «équilibre». 70 % des jeunes cadres citent l'équilibre entre le travail et la vie privée comme premier levier de motivation. ²⁹

Concluons cette anamnèse: aujourd'hui, nous mettons de suite en évidence le fait que la perte d'emploi est due à la dépendance complète à l'égard de l'employeur, laquelle, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, est un phénomène issu de la Révolution industrielle au début du XX^e siècle, et qui a été accentuée par l'évolution de plus en plus rapide des technologies. Evolution dopée par les découvertes techniques initialisées durant la guerre de 39-45.

L'employé veut sortir de cette spirale, et il se tourne vers les loisirs, avec lesquels il se sent encore lui-même ! Psychologiquement, il a besoin d'une porte de sortie — même virtuelle — des contraintes de la *rupture de confiance*. C'est ainsi que l'*excellence* dans le loisir ou le sport, par exemple, devient source de dignité, d'amour, de réussite. Reste à savoir dans quelle mesure ce type de recentrement ouvre sur une dimension nouvelle de la sociabilité, ou encore de la spiritualité. La rupture du *lien de confiance* dans le travail constitue une rupture du *lien de dignité*, qu'il est bien aléatoire de compenser. Il nous appartient de discerner dans quelle mesure cette dimension nouvelle de l'auto-accomplissement n'ôte pas à la personne humaine son lien social fondamental, et ne la livre pas au seul ressort d'une forme de superficialité proprement charnelle. D'un autre côté, on peut aussi penser que ce type d'échappatoire équivaut à une formule de *survie dans l'immédiat*. Pour notre part, nous pensons à une forme d'esclavage moderne ultrasophistiqué. Avec tous les dégâts qu'une telle situation inflige aux principes et valeurs qui sont les nôtres.

6.3 L'employeur devenu un pur financier entouré de juristes

L'employeur aussi a beaucoup évolué : plutôt après la Seconde Guerre mondiale, et durant les Trente glorieuses, il y avait tant de travail qu'il entendait garder ses (bons) employés.

La division taylorienne du travail a permis de faire face à la Révolution industrielle. Elle a en effet optimalisé la répartition des tâches, entre responsables stratégiques, visionnaires et connectés en réseaux (qui ont fait fortune), responsables opérationnels (qui pouvaient attendre de faire fortune), responsables exécutifs (fondés de pouvoir, qui étaient "arrivés") et exécutants-employés (qui gagnaient leur sécurité, ne posant ni question ni problème). L'industrie occidentale a gagné sa Révolution industrielle (les deux premières)³⁰ dans ce mode de fonctionnement. Le contrat de confiance employeur-employé jouait en principe à vie. La liberté de l'individu était

²⁹ HARRIS Louis, Courrier Cadres de L'*Express*, mai 2003

³⁰ N.B.: on parle en général de *Révolution industrielle*, de manière à englober les trois révolutions industrielles qui — voir par exemple l'analyse de Luc Ferry dans *L'Information immobilière* no 122, printemps 2017 — ont à chaque fois détruit, puis reconstruit, la société occidentale et son économie: à la fin XVIII^e siècle, la machine à vapeur couplée à l'imprimerie, qui a permis l'industrialisation de l'information (les journaux), le chemin-de-fer; la déruralisation et la création les grands centres urbains, le salariat et la classe ouvrière regroupés dans des usines; les unités de production centralisées et hiérarchisées. A la fin du XIX^e siècle, le moteur à explosion et l'électricité, le téléphone, la radio, la voiture, le camion, l'avion à hélice, la circulation de l'information, l'apparition des multinationales. A la fin du XX^e siècle, avec l'invention du *Web*, qui a permis de casser les silos d'information du *Net* et de multiplier à l'infini les interconnexions entre objets; avec la robotique, l'intelligence artificielle et le transhumanisme. Lors de chacune DSE deux premières révolutions, les innovations de la *communication* abstraite et physique ont déterminé un essor économique et sociétal inédits, qui a métamorphosé l'emploi, sa nature, sa distribution, le rôle et la fonction de l'employé, posant à chaque fois un problème social de transition. La question demeure ouverte pour la troisième révolution en cours aujourd'hui.

inversement proportionnelle à sa sécurité et à celle de la famille. Il se constitua un volant de chômage, dont la manœuvre répondait dans le temps aux nécessités de l'apprentissage des nouveaux comportements. On ne parlait pas de chômage de masse (à l'exception, on l'a mentionné, de la crise des années 30), mais de volant de chômage. Avec une population mondiale qui a doublé de 1960 à 2000 pour atteindre 6 milliards d'individus, l'emploi a, en général et pendant cette période, gagné en qualité grâce à une croissance économique soutenue (de l'ordre de 4 %). Observation faite à la louche, car les signes d'une dégradation progressive de cette dynamique ont surgi dès les années 70 avec la chute des Accords de Breton Woods, qui avaient dessiné les grandes lignes de la coopération financière internationale sous l'égide de l'Occident. L'initiation du chômage de masse que l'on connaissait sous la forme de chômage d'équilibre (voir plus bas), remonte à cette période.

La phase de reconstruction de l'après-guerre une fois largement achevée, avant l'effondrement du communisme (1989), est apparu un phénomène de progressive saturation industrielle, ouvrant tout grand le champ économique de la consommation. La fiction marketing s'est développée et a pris la direction stratégique des entreprises, ébranlant pour la première fois la structure taylorienne, emportant toute vision de long terme et le sentiment de la sécurité concomitante. Par fiction marketing nous entendons la dérive de l'analyse des besoins de consommation vers la création sans cesse accélérée de nouveaux besoins, lesquels sont de plus en plus artificiels. La direction intégra dans l'entreprise l'approche-marché, imprimant la tendance à l'uniformisation du consommateur et des produits, tandis que la direction de niveau intermédiaire se transformait en étage générateur de motivation. L'employé, quant à lui, fut mis en valeur en tant qu'individu (ou comme membre d'une équipe), moyennant qu'il montre de la souplesse et de la créativité. Le contrat de confiance n'était pas rompu, mais il reposait davantage sur la capacité individuelle, dont celle de l'employé, que sur le système.

L'employé s'est trouvé, en contrepartie de sa *liberté* nouvelle, de plus en plus sollicité en matière de *réactivité*, de *créativité* et de *responsabilité*. Se sont alors développés, notamment, les gigantesques pôles de distribution consumériste à prétention sociale et civilisationnelle. Le monde est devenu consumériste, et le consumérisme s'est mis à tromper la société et l'individu avec de nouveaux besoins. Le temps, parallèlement, s'est raccourci, laissant la place à l'incertitude, puis à l'angoisse. Plus les besoins à court terme se trouvaient satisfaits, plus s'aiguisait le *besoin du besoin*. Après tout, le client était devenu *roi*. Le *mieux-vivre* avait atteint une apogée, tandis que le *mieux-être* ne trouvait plus sa place dans la société. La résistance à l'innovation consumériste se faisant toujours plus présente, la *pression marketing*, au motif de la *libéralisation des mœurs* et de la *liberté individuelle*, commença à fissurer les barrières traditionnelles du *respect* de la personne, de sa fonction, de sa dignité, puis de la société tout entière. La personne, hors de l'entreprise, était devenue un objet de consommation, et dans l'entreprise, à tous niveaux confondus, un chantre de la créativité, à l'exception des fonctions répétitives et administratives multipliées en raison notamment de la complexification des services après-vente. Et le phénomène de la *banalisation* des principes et des valeurs de notre cadre de vie, entamé depuis les années 70, et dénoncé par la philosophe Hannah Arendt, avait entamé son long, et jusqu'ici inexorable travail de sape.

Raccourcissement du temps, coagulation des ressources sur des pôles multinationaux grandissants, libéralisation de la concurrence, diktat consumériste, ces dynamiques ont ouvert l'espace de développement aux services. Au plan macroéconomique, de nouvelles professions sont nées et se sont rapidement développées dans le domaine inépuisable de la santé sociale, médicale, psychique, créant à leur tour de nouveaux besoins. Au niveau de l'employé, le contrat social n'était toujours pas rompu, mais il s'inscrivait désormais dans un espace de temps raccourci, avec des besoins en formation toujours plus diversifiés et demandeurs.

Les contraintes industrielles sur le long terme, notamment celles de l'investissement lourd, ayant perdu de leur emprise sur le développement social, les grands pôles de services multinationaux, les carrefours de la grande consommation, de même que les banques internationales, ont commencé à produire une *finance* qui, prenant rapidement une importance décisive dans la stratégie globale, se transforma en ressource propre. La direction *financière* remplaça la direction *marketing*. Dans le même temps, l'employé et les cadres intermédiaires étant de plus en plus sollicités en contrepartie d'une liberté toujours plus grande et plus exigeante, le *contrat social* de l'entreprise devint une affaire personnalisée, et nécessita l'apport de professionnels. C'est ainsi que la fonction des *ressources humaines* devint partie intégrante de la direction des entreprises. Le règne du directeur omnipotent, charismatique et un brin tyrannique, avait été remplacé par une *équipe* de direction. De même, à chaque niveau de l'entreprise, il a fallu apprendre le partage du travail et de la responsabilité en équipe. En

même temps que se développait une liberté individuelle et sociale exemplaire en termes de *dignité* humaine, la *liberté* et la *responsabilité* donnant au *mieux-vivre* une profondeur toujours plus grande, la concurrence était introduite et lâchée en roues libres de manière universelle, entre nations, sociétés, équipes, individus, au point de devenir la norme absolue de la sélection naturelle. Et le plus faible, ou encore le plus libre et le plus responsable, fut abandonné en chemin, comme dans la nature animale, pour le *mieux-vivre* et le *bien-être* de la communauté de plus en plus idéologisée dans l'ultra-libéralisme.

C'est alors que le *contrat social* de l'entreprise, déjà largement fissuré, a éclaté. De manière plus ou moins explosive et destructrice selon les régions, les pays et les entreprises, en fonction des politiques d'entreprise et des systèmes politiques de protection sociale. Le *chômage de masse*, qui avait entamé son développement sans se faire remarquer sous l'appellation de *chômage d'équilibre*, ou sans qu'on pense à s'y arrêter, s'est bien installé pour ne plus désormais quitter la scène occidentale.

Le système se complexifiant, pour des raisons de protectionnisme institutionnel, en même temps que par l'effet du principe de précaution, la finance mondialisée et déréglementée, depuis la crise de 1008, a passé au rang de nouvel acteur économique transnational en Occident — national en Chine — qui dicte ses exigences universelles unilatérales tout en devenant lui-même une ressource en soi. Ce phénomène entraîna, et entraîne toujours, une série d'effets dévastateurs. Pour les contrer, le système a fait naître les besoins de la compliance, laquelle s'est intégrée à son tour dans le cadre de la direction, étouffant la responsabilité, et la divisant. En même temps la finance prenait son envol, déjà dopée par la mondialisation et la déréglementation, jusqu'au-delà des confins de l'univers de l'économie, grâce à la percée technologique qui lui permit de travailler dans la nanoseconde, éliminant le risque de ses opérations. Le principe de précaution marchandisa le risque, ou plutôt sa maîtrise, donnant l'illusion de l'impunité dans la gestion de la ressource, et surtout de la ressource humaine. Par ce fait, dans un cadre donné, la finance internationalisée, privatisée, déréglementée, technologique, innovatrice et communicationnelle, libérée de ses contraintes économiques, poursuivit désormais ses buts propres — qui sont aujourd'hui et depuis 2008 l'enrichissement exponentiel de l'oligarchie ploutocratique — et abandonna sa fonction première de service à l'économie. Tandis que celle-ci demeurait terrestre, la finance s'évadait aux confins de l'univers économique, le vidant progressivement de ses ressources, pire : s'appuyant sur elles par le procédé du hedging, pour se trouver une justification économique dans le temps et dans l'espace. La force de frappe économique se concentra dans quelques unités surpuissantes, dont l'activité échappe aujourd'hui à toute contrainte sociétale, statistique, réglementaire, régalienne, éthique et de long terme, voire de temps et de risque.

La direction de l'entreprise a continué à dériver vers les eaux stagnantes de la *non-décision*, la gorge prise dans le lacet de la *compliance*, et sous la menace irrationnelle du *principe de précaution*. La *non-décision* vient à la fois de l'incompressible accélération du temps, des exigences toujours grandissantes du rendement financier, de la confusion née du partage de la responsabilité avec la fonction de compliance, de l'absurdité du *principe de précaution*, qui marchandise la prétention du risque zéro. Les directions et les entreprises, qui ont pu se prévaloir de l'innovation technologique en matière de numérisation, de robotique et d'intelligence artificielle, ont trouvé la possibilité de gérer l'ensemble de ces contraintes et d'optimiser les processus de cette gestion par rapport à la concurrence traditionnelle en colonisant l'humain pris et traité désormais au niveau de l'espèce et non plus à celui de la personne humaine et de son individualité.

C'est désormais le recours à l'innovation qui fait la différence. Le temps s'est encore raccourci, et le contrat social de l'entreprise est devenu lettre morte, pire: conditionnement létal. La conjonction de ces ressources avec la technologie de la communication et de la gestion de l'information (de la connaissance) ont permis à ces entreprises d'un nouveau type (les GAFAM), de contourner les principes et les valeurs de notre cadre de vie, en pénétrant la sphère personnelle de chaque individu, en observant son comportemental, et en transformant l'individu et son comportemental en produits financiers, voire politiques. Les principes et les valeurs de notre cadre de vie sont largement ébranlés dans leur fondement qui est la dignité, ainsi que l'identité de la personne humaine et de son collectif de référence. Le niveau intermédiaire de la direction de l'entreprise a été rabaissé au niveau du plancher, et le niveau du plancher en bonne partie abandonné. La capacité d'être une ressource décisive, comme jamais auparavant, appartient à l'individu colonisé et, quant au cadrage de l'entreprise, cette capacité revient de plus en plus à l'expert de haut vol, que nous appellerons le technologue, lequel prend tous les risques et collationne tous les gains. Cette capacité revient de même à celui qui se contente de tâches

largement subalternes et dénuées de tout éclat financier, ou social. L'intermédiaire responsable dans l'entreprise et le membre de la classe qu'on qualifie de *moyenne* se trouvent balayés hors système.

Le technologue, quand il s'allie à la finance, traverse toute contrainte, et n'agit que de privé à privé sur la planète entière et instantanément. Les principes et valeurs qui fondent notre société n'ont plus court. Le principe de charity, ou l'œuvre de bienfaisance à laquelle se vouent certains technologues, pour important en montants qu'elle soit, ne l'est aucunement selon les principes de la charité biblique, dans la mesure où, au mieux, les technologues entendent en contrôler l'usage, au pire en faire un argument de défiscalisation ou de valorisation personnelle.

6.4 Conclusion

Cette quatrième révolution industrielle a à ce point raccourci le temps et occupé l'espace que, pour la première fois dans l'histoire, le chômage de masse qu'elle engendre ne devrait pas trouver, comme cela a été le cas par le passé, le volant de transition, par la formation ou l'aide étatique, que nécessite sa conduite à travers la disruption de notre cadre de vie. Pendant ce temps, l'espace laissé libre sera mis à la disposition de la concurrence de cultures différentes, telle la culture chinoise, en premier lieu, qui profite avec ingéniosité de tous les trous d'air de la Révolution industrielle. Sans compter l'islam djihadiste qui profite des trous d'air de notre spiritualité.

7 LA PERSONNE HUMAINE DANS LE CONCRET

7.1 L'environnement

Nous avons vu les changements majeurs survenus depuis la fin du XIX^e siècle, et la sortie de la période de servage. Celle durant laquelle le serviteur (employé ?) appartenait au maître. Cependant, jusqu'à la montée du socialisme dans les années 30, l'employé

- qui était formé par le patron, logé par celui-ci, et employé quasi à vie comme dans l'exemple des aciéries Schneider,
- ou dont la survie dépendait du travail, cadet d'une famille d'agriculteurs ne pouvant être *entretenu* à la ferme, venait à la ville et prenait ce qu'il trouvait ou ...la rue,

ne peut être considéré comme libre de chercher un travail décent. Nous reprendrons donc comme point de départ l'après-guerre, avec son assurance-chômage, ses aides sociales, etc.

Il y avait alors une notion d'humanité et de convivialité, peut être issues de la guerre, pendant laquelle les personnes devaient être solidaires et s'entraider devant l'ennemi commun, la menace de la mort.

Cette notion rendait un employeur conscient de ses devoirs vis-à-vis de l'employé et, surtout, on savait qu'un bon employé était essentiel à la marche de l'entreprise et, que, bien traité et payé, justement considéré au plan de sa dignité, il produisait normalement.

Il y avait une *relation de confiance* entre l'employé et l'employeur. Bien entendu, les crises économiques des années 70 ont détruit une partie de ce cadre de vie avec l'obligation de licenciements, jusqu'à l'avènement de la *gestion à l'américaine* : ce management qui amène à effacer les relations humaines entre les collaborateurs, de manière à les concentrer sur le *business*.

A partir de ce moment-là tout est devenu rendement, l'employé doit être mobile, à la disposition du business.

Dès 1980, la gestion du personnel a été informatisée, pour aboutir de nos jours à une gestion des *ressources humaines* grandement externalisée, faisant que l'employé n'est quasiment plus connu de l'employeur, lequel ne fait que comparer son coût avec le prix de ses services. L'employeur ne va pas non plus l'interroger sur ce qui pourrait être amélioré dans sa tâche, il externalise cette fonction sous forme d'audit, et fait ce qu'il juge le plus utile pour lui du rapport d'audit, devenu *couverture-prétexte* à la décision.

Toutes les entreprises ne fonctionnent pas comme cela, et il est à noter que, dans la plupart des pays industrialisés, le tissu des entreprises subsistant et croissant rapidement est celui des PME, où le contact avec l'employé existe et où la réussite est encore collective.

On voit donc que le travail, le poste de travail humainement acceptable, se concentre souvent sur les PME, qui embauchent peu, vu leur fragilité, et donc laissent bien des talents sans emploi.

En Suisse, par exemple, la contribution des entreprises à l'emploi en fonction de leur taille montre le rôle décisif des PME ³¹ :

Microentreprises (1-9 employés)	518'795	89,74%	1'149'979	26,33%
Petites entreprises (10-49 employés)	48'858	8,45%	941'064	21,55%
Moyennes entreprises (50-249 employés)	8'906	1,54%	877'834	20,10%
Grandes entreprises (250 employés et plus)	1'562	0,27%	1'397'917	32,01%
Total des entreprises	578'121	100,00%	4'366'794	100,00%

Le 50 % des emplois dépendent d'entreprises comptant jusqu'à 50 employés. Le 68 % des emplois dépendent d'entreprises jusqu'à 250 employés

7.2 La personne

Dans les années 50, la formation était dispensée pour les *apprentis* par des *maîtres* qui transmettaient un savoir, comme les *Compagnons du devoir* en France. Le Collège disposait de professeurs qui concevaient l'enseignement comme une *mission*, et l'Université engageait des professeurs dont les occupations en entreprises (soit hors du milieu académique) soutenaient un enseignement orienté vers les tâches futures de l'étudiant.

Cela a duré jusqu'aux environs de 1980-1990, puis l'apprenti est rapidement devenu un poids pour la rentabilité de l'entreprise, et l'on a organisé sa formation dans la stricte perspective du résultat, faisant, par exemple dans le domaine bancaire, l'impasse sur les stages linguistiques en Suisse et à l'étranger, et sur le contact humain, bâclant l'apprentissage de la transmission du savoir. De même les postes d'enseignant de collège et d'université sont devenus sous-payés par rapport à l'industrie, et le niveau de connaissances pratiques, ainsi que la vocation à transmettre, ont drastiquement baissé.

La personne est donc toujours formée, mais de quelle manière ? Les employeurs demandent de plus en plus cinq années de pratique à tous niveaux avant un premier emploi, en raison du fait que la formation est devenue trop théorique. Etre certes bien formé, mais, en priorité absolue, utilisable de suite : encore le rendement comme argument premier.

L'employé est donc en peine de trouver du travail, en début de carrière, et pendant sa carrière, car sa formation est soit hors pertinence, soit trop onéreuse.

De même, s'il a dû accepter un poste pour lequel il n'était que peu ou pas formé, au premier, au deuxième licenciement, il ne connaît plus sa formation de base, et n'a pas acquis de seconde formation, pire : il n'a pas eu l'opportunité d'envisager un diplôme validant son nouvel acquis (rares sont les employeurs qui acceptent ce type d'investissement).

La gestion informatisée a également un impact humain sur l'employé. Il n'est plus qu'une fiche informatique plus ou moins bien documentée, qui ne lui laissera que peu de chance pour que l'on remarque un trait de caractère, un talent qui fasse la différence.

Cette gestion informatique trie selon de pseudo-critères :

- les jeunes pas formés,
- les plus de 50 ans (trop payés et qui souvent en savent trop vis-à-vis de leur futur chef),

³¹ Cf. Confédération – Portail PME

- les chômeurs après plusieurs licenciements qui doivent bien avoir été licenciés pour quelque chose,
- les personnes dont la nationalité ou l'origine ethnique déplaît (on ne doit pas l'écrire mais cela existe!)

Des critères qui ne permettent pas à bien des personnes de figurer sur la liste de ceux qui auront droit à une entrevue.

Et puis le responsable ressources humaines actuel, qui ne connaît ni la personne (c'est un numéro) ni le salaire (externalisé), ni les capacités (l'analyse ne remonte plus) va-t-il pouvoir faire un réel choix basé sur la personne humaine ? N'est-ce pas l'algorithme qui procédera aux éliminations, en particulier des traits de caractère qui précisément feraient la différence ?

7.3 Les conséquences

Faut-il accepter l'inacceptable?

Celui qui n'est pas ou peu formé, ou mal formé, qui est jeune ou *trop vieux*, qui a été chômeur, n'a quasiment aucune chance de trouver un emploi.

Relevons qu'un chômeur sur deux va trouver un travail *précaire*, ou auprès d'une entreprise peu correcte (organisation, finance, etc.), qui va le placer d'emblée sur un siège éjectable, à moins qu'il accepte souvent l'inacceptable : surcroît de travail, harcèlement, etc.

Il faut de plus en plus une grande stabilité morale pour résister au stress et à la déprime, et les offices de chômage font l'expérience quotidienne de la nécessité croissante d'un appui psychologique comme facteur déterminant de réinsertion.

Les travaux de la sociologue Danièle Linhart³², directrice de recherches au CNRS, centrés sur la situation de la France, la *grande malade économique et sociale d'Europe qui veut s'ignorer*, illustrent de manière criante les enjeux d'un ressenti en besoin urgent de justice et de dignité. Un besoin qui peut ouvrir à la pire des radicalisations, en France comme en Europe, par voie de contamination immédiate, incontrôlable et facile à instrumentaliser, sur les réseaux sociaux. C'est que la tendance générale, plus évidente il est vrai dans les pays du sud de l'Europe et en particulier en France, tient dans le fait que près de la moitié des personnes sans-emploi — les chômeurs et les personnes non-inscrites, celles qui cumulent les jobs précaires, ou les «petits boulots» — atteignent et vont dépasser la moitié des personnes inscrites au chômage.

Après la recherche *classique*, la personne va-t-elle trouver la force morale et les idées pour devenir *indépendant* ?

Le futur indépendant doit avoir un pécule pour attendre la croissance du chiffre d'affaires et la possibilité de se payer un salaire.

Pour le futur, tout semble bien indiquer qu'une certaine forme de travail en tant qu'indépendant va dominer.

Parce que le travail se définit de plus en plus en termes de missions plutôt qu'en termes de tâche, le *freelance* reste le phénomène qui explose depuis plusieurs années.

On sait qu'en France, la hausse est continue depuis dix ans et qu'aux Etats-Unis, un travailleur sur trois est déjà à son propre compte, et que les cabinets d'études prédisent que le phénomène devrait s'accélérer dans les années à venir.

³² Voir en particulier : *La Comédie humaine du travail, de la déshumanisation taylorienne à la sur-humanisation managériale,* Toulouse, Editions Erès, 2015 et *La Modernisation des entreprises*, Paris, La Découverte, coll. Repères, troisième édition, 2010

Précarisation ou *sécurisation*, le débat fait rage entre *pro* et *anti freelances*, sans qu'il soit possible d'apporter une réponse tranchée. Cependant, force est de constater que ce statut d'*indépendant* répond parfaitement à la recherche de flexibilité et d'adaptabilité de notre époque, même s'il est évident que les entreprises éprouveront toujours le besoin de disposer d'une visibilité à moyen et même à long terme, nécessitant alors le recours durable à ces travailleurs de la génération dite «2.0»³³.

Telles sont donc les grandes tendances des ressources humaines, même si nous ne sommes pas à l'abri de voir émerger, dans le court terme, de nouvelles voies de développement. L'intelligence artificielle et la robotisation en sont les meilleurs exemples.

7.4 Le phénomène d'ubérisation de la société

Le phénomène d'*ubérisation* de la société n'épargne pas le marché du travail. Michel Ferrary³⁴ constate en gros — nous résumons :

Aujourd'hui, de plus en plus nombreuses sont les entreprises qui externalisent une partie de leurs travaux et qui collaborent avec des travailleurs *freelance*. Des plus grandes aux plus petites elles mandatent, pour des services informatiques ou de traduction, par exemple, des développeurs en Inde ou des traducteurs en Slovénie. De même sont de plus en plus employés des travailleurs indépendants et de manière ponctuelle (à la demande).

Les responsables investissent temps et argent dans les réseaux sociaux, pour remplir les besoins d'embauche de l'entreprise, et ils interviennent de plus en plus *au fil de l'eau*, soit dans l'urgence, le court terme et l'improvisation.

Il faut donc évidemment des compétences linguistiques inédites, mais aussi législatives et administratives, et adapter par exemple les fiches de paie aux règles du pays concerné. De plus, les conséquences portent sur la dépendance externe du processus de production, sur la recherche du meilleur marché avec, à la clé, la montée d'une discrimination locale qui devient structurelle et l'explosion des conditions-cadres sociales.

7.5 Devenir indépendant est-il la solution d'avenir ?

Dans une certaine mesure, la LACI³⁵ prévoit, sous certaines conditions, que le chômeur qui décide de devenir indépendant, mais n'a pas commencé sa démarche, peut recevoir une aide financière.

Voyons comment, en Suisse, on devient indépendant grâce au soutien financier octroyé par l'assurance chômage³⁶ :

Etre au chômage sans avoir donné son congé, pour se mettre à son compte et être âgé de 20 ans au moins et être inscrit dans un *Office régional de placement* (ORP)³⁷ sont les conditions de base. Il faut alors présenter une esquisse de projet d'activité indépendante, voire un *business plan* élaboré comportant des indices de viabilité.

En outre, afin de faciliter l'obtention d'un crédit bancaire, le chômeur peut solliciter le cautionnement solidaire d'une coopérative de cautionnement pour un montant maximum de Fr. 500'000.

³³ Raccourci communément admis pour l'expression «Web 2.0» devenue courante, qui traduit l'idée d'un Web qui, par l'effet du nombre d'acteurs, augmente automatiquement en qualité

³⁴ FERRARY Michel, *Management des ressources humaines. Entre marché du travail et acteurs stratégiques,* Paris, Dunod, 2014

³⁵ Loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (Loi sur l'assurance-chômage, LACI) du 25 juin 1982

³⁷ Office de l'emploi en Suisse

Pendant 90 jours, le chômeur peut percevoir des indemnités journalières, afin d'élaborer et de finaliser un projet d'activité indépendante. Pendant cette période, il est dispensé du contrôle obligatoire, ainsi que de l'obligation d'effectuer des recherches d'emploi. Au terme de cette échéance, il appartiendra au chômeur de décider d'entreprendre, ou non, l'activité indépendante projetée. Toute personne qui sort du chômage par le biais d'une activité indépendante verra son délai-cadre d'indemnisation prolongé de 2 ans, qu'elle ait ou non bénéficié d'une mesure de soutien aux assurés qui entreprennent une activité indépendante.

La procédure suisse semble parfaite. Dans la pratique, elle s'avère compliquée. C'est que le principe de la caution solidaire reste peu satisfaisant et ne convainc pas le banquier. De plus, il est nécessaire de documenter un projet solide très bien analysé, ce que le candidat à l'indépendance a rarement l'habitude de concevoir, en tous les cas de rédiger. S'il demande à un juriste, un économiste ou autre spécialiste de le rédiger, c'est de sa poche qu'il va régler la facture.

Le chômeur peut aussi faire la démarche sans frais, s'il a l'appui d'un fournisseur, franchiseur, ou autre, mais le document de projet doit exister.

Ce sera un marathon : long, pénible et solitaire ! Donc inaccessible à toute personne ayant perdu confiance en elle-même.

7.6 Conclusion

Ces explorations tendent à démontrer que le rapport entre la *personne* et le *travail* a été profondément modifié depuis les années 50, et qu'il s'est terriblement déshumanisé : la personne n'est plus qu'un numéro, une machine, et les difficultés sont devenues multiples dans un contexte culpabilisant et hostile.

Ceci est valable pour les jeunes, qui sont de plus en plus mal formés aux contraintes pratiques et dont le bilan d'activités, quand il vient à être dressé, se résume à un froid résumé financier; de même pour les plus âgés, qui n'ont pas été mis au bénéfice d'une formation continue et qui sont devenus trop lents, trop chers, trop exigeants (souvent à juste titre, car ils savent par leur expérience ce que le *jeune chef* ne peut savoir).

Cette bataille du seul contre tous que constitue la recherche d'un travail demande dès lors une grande stabilité, une force psychique importante, éléments que bien souvent le sans emploi n'a plus, tant il a été atteint par l'exclusion produite par les facteurs de déshumanisation du système. C'est pourquoi nous parlons de ghettoïsation du chômeur de masse.

Il nous paraît moralement indispensable de faire le lien *mutatis mutandis* entre le témoignage historique de la vie en ghetto et l'installation dans ce lieu d'exclusion sociale qu'est le chômage de masse, avec sa culture, son identité, ses ressentis, ses espoirs, son espérance, sa foi, dans une contrainte de sous-humanisation banalisée et considérée comme la normalité. En bref, nous observons la naissance et la prolifération d'une ethnie inédite qui est en voie de coagulation sociale. Disons-le avec force : une ethnie que le système relègue au rang de sous-ethnie. Or, le système, c'est nous tous, et personne d'autre. D'où notre responsabilité. Voici pour le lien entre ce ressenti et la pression sur l'emploi, tels que décrit ci-dessus, disons pour faire bref l'emploi *ubérisé*.

De plus, les exigences en matière de connaissances techniques, s'ajoutant à la capacité d'innovation, se concentrent toujours davantage dans une forme d'élitisme qui se situe en-dehors du phénomène de ghettoïsation du chômage de masse. Tandis que les tâches répétitives à faible valeur ajoutée nécessitant un contact humain se développent également, la formation classique ou *humaniste*, et avec elle la *classe moyenne*, vont se rétrécissant comme peau de chagrin. Or, c'est bien sur les bases de la classe moyenne et de l'humanisme que se fondent les valeurs du *mieux-vivre* et du *bien-être* à l'occidentale. Une telle dynamique libère des forces qui éliminent la médiocrité, entendue au sens de la moyenne (*in aura mediocritas*), et, avec elle, l'individu moyen, nous tous. Le phénomène apparaît avec une brutale clarté dans ce domaine de l'économie. C'est la porte ouverte de tous les phénomènes économiques : le domaine bancaire.

L'essentiel des recrutements-clés du personnel, dans le domaine de la *compliance*, est maintenant achevé, et de manière pléthorique. Les banques cherchent désormais davantage des ingénieurs de haute volée pour concevoir et produire des produits et des services financiers pour des marchés toujours plus pointus dans l'exigence de la maîtrise du risque et de la rentabilité immédiate. Par exemple, des experts de la *blockchain*, qui viennent des

horizons de la *fintech*³⁸. Ce sont des personnes qui ont quitté l'industrie des *produits structurés*, laquelle n'est pourtant pas en déclin. Au contraire, on voit pointer à l'horizon des possibles financiers (lesquels sont *infinis*), l'apparition de la *blockchain* et de la gestion du risque, avec des promesses de bonheur et de fertilité dans la commercialisation de ces produits et services, qui trouvent une valeur économique en eux-mêmes. En attendant, la reconversion du personnel concerné est donnée comme assurée selon l'Association suisse des employés de banque (ASEB) :

Les tendances générales demeurent inchangées. Les suppressions d'emplois sont compensées par les mouvements dans la branche et les départs dans d'autres banches.³⁹

Une telle déclaration s'inscrit en plein dans notre propos de *déni d'information*, puisque dans le même article il est précisé que de 2016 à 2017, le domaine bancaire en Suisse a perdu 7,7 % de ses effectifs, ce qui équivaut à 7'204 personnes un total de 93'554, ce qui est considérable pour une industrie de pointe.

Cet exemple tend à montrer que la loi de l'évolution naturelle refait surface : les plus faibles sont éliminés pour raison de surcharge à la collectivité, et c'est leur propre faiblesse qui les y amène, et seuls les plus forts s'en sortent et survivent ! C'est le témoignage biblique qui est mis en cause, et pas seulement celui de notre expérience professionnelle de vie.

Force est de constater que le cadre de vie évolue :

- les grandes entreprises, maintenant gouvernées par des mathématiciens-juristes, avec la médiation omniprésente des algorithmes ou de l'intelligence artificielle, ne tendent pas à améliorer les rapports humains, bien au contraire, et cette tendance ne va pas cesser ;
- les PME, qui sont plus respectueuses de l'élément humain, sont très fragiles et engagent peu, très peu, bien trop peu !
- nombre de nos politiciens ne voient dans les assurances sociales qu'une charge, et observent les comptes de ces aides comme une fiduciaire examine la comptabilité de ses clients ; ils ne savent très souvent même pas comment cela fonctionne ;
- nos assurances sociales elles-mêmes sont inadaptées aux changements radicaux du cadre de vie et de la mentalité de la population.

Avec le retour de la loi de l'évolution naturelle, la lutte pour la survie, la ghettoïsation d'une partie massive de la population, dans la réalité pratique, la relation éthique qui fonde notre cadre de vie change de priorité : le contrat de confiance, rejeté par les entreprises, l'est également par le citoyen vis-à-vis de son collectif de référence, et par l'employé. Bien sûr, cette observation porte sur une tendance, et non pas sur un état des lieux. A l'instar d'une société avec ghettos montent en surface des groupes sociaux qui ne se mélangent pas et dont certains, en plus, se mettent de plus en plus dans la dépendance des autres (les nouveaux profiteurs), sans que les principes et les valeurs ne constituent plus un socle commun.

Tout repose en finalité sur l'individu, qui devrait pouvoir se réarmer moralement par l'effet d'une solidarité retrouvée, celle qui existe naturellement entre êtres humains (aussi longtemps que l'élimination naturelle pour la survie ne prime pas), qui fait partie du bien commun (aussi longtemps que les principes et valeurs de notre cadre de vie sont maintenus). Soit en pratique ne pas être vu comme un séparé, un différent, un sous-homme, un chômeur, un exclu, un fainéant, mais comme un autre soi-même, tant il est vrai que cette situation peut arriver presque (à la seule exception des retraités) à tout le monde.

Sont à écarter les formes de compassion, de charité, d'aide condescendante (dans le style des *bonnes œuvres*!), tous *mouvements charitables* qui mettent en cause la *dignité*. Mais donner une belle image conventionnelle

³⁸ Haute technologie financière

³⁹ Emanuel Garessus,: «La blockchain est la gagnante du «mercato» des banquiers», Le Temps, 10 juillet 2018

demeure une priorité dans notre société. Et cet impératif de société est autant valable pour le *donneur* qui se crée une fausse bonne conscience que pour le *receveur* qui se sent un sous-homme. D'où la complexité de la problématique.

8 ANNEXE: DIFFERENTS TYPES DE CHOMAGE OU EMPLOIS

8.1 Problèmes de transition et chômage de longue durée

Les problèmes de transition sont ceux que rencontrent l'individu, les entreprises et la société. Par *transition*, on entend le passage d'un type de cadre social et économique à un autre, à l'occasion d'une crise. On peut, dans cette optique, dénombrer quatre formes de transition :

Le chômage d'insertion

Il touche les *intrants* dans le marché du travail. Ce sont en premier lieu les jeunes à la recherche d'un premier emploi. Le fait du premier emploi est devenu un obstacle en soi qui s'ajoute aux autres.

Avec la montée du chômage de masse, [le chômage d'insertion] a pu se transformer, pour les moins qualifiés d'entre eux, en chômage récurrent, voire en chômage d'exclusion.⁴⁰ On ne peut mieux décrire la problématique de la ghettoïsation du chômage de masse.

Le chômage de conversion

Il touche des employés d'âge moyen, qui ont perdu, par licenciement, un emploi stable jusque-là dans la durée, et qui demeurent capables d'assumer un emploi. La période peut facilement durer au-delà d'un an. C'est avec ce type de population que sont nées, dans les années 70, les politiques d'indemnisation de mobilité, de préretraite, très souvent pour accompagner les restructurations d'entreprises. Le chômage de *conversion*, souvent qualifié de *chômage frictionnel* (zone de friction entre deux modes de connaissance), sous-entend, pour une part un volontariat, et pour une autre part un encadrement, tous deux destinés à la réussite de la reconversion. Depuis la crise de 2008, l'allongement de la période de reconversion est proportionnel à l'accélération de l'apparition des nouveaux besoins. Une reconversion qui dure finit par s'éloigner de l'employabilité. La population semble destinée à devenir des nomades de l'emploi.

Le chômage récurrent (ou de précarité)

Il touche les personnes qui oscillent constamment entre un *emploi précaire* et le *chômage*. Cette population, avant tout constituée de *jeunes entrants* dans le marché du travail, touche davantage les pays qui ne connaissent pas la formation duale pratiquée en Suisse et en Allemagne. Dans les autres pays, cette population existe, sous forme de chômage de masse, depuis les années 70. En Suisse et en Allemagne, à leur tour, elle contribue au chômage de masse depuis peu avant la crise de 2008, non seulement du fait des jeunes entrants, mais aussi des femmes en reprise d'activité. Ces dernières sont de plus en plus nombreuses, en raison des politiques d'égalisation entre hommes et femmes et aussi de l'éclatement devenu majoritaire des familles.

Depuis la crise de 2008, cette population a alimenté de façon lourde le chômage de masse et de longue durée, avec la part croissante des travailleurs plus âgés. Rien que pour la France, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (qui, par définition, ont exercé une activité en cours de mois, généralement sous contrat à durée déterminée (CDD), intérim et/ou temps partiel), est passée de 600'000 à la fin 1995, à plus de 1,6 million à fin 2015.

Ce phénomène s'est accéléré depuis la crise de 2008 et a particulièrement touché les travailleurs âgés et les femmes. Ainsi, seulement entre 2008 et 2011, la part des allocataires de l'assurance-chômage en activité réduite a été multipliée par trois au sein des seniors et par deux au sein des femmes. 41

⁴⁰ GAUTIÉ Jérôme, *Le Chômage, Paris,* Editions La Découverte, 2018,

p. 28

⁴¹ *Id.*, p. 29

Le chômage *récurrent* (ou de *précarité*) concentre le phénomène du déni d'information systémique par la combinaison du chômage de masse, de la dégradation de l'emploi et sa multiplication exponentielle.

Le chômage d'exclusion

C'est un noyau dur de la population du chômage de masse, qui regroupe les personnes dont la chance de trouver un emploi est nulle en période de chômage de masse. Et nous voyons que le chômage de masse, avec les chômeurs de longue durée et les personnes ghettoïsées, est devenu permanent. Les plus touchés, en nombre rapidement croissant, sont les plus âgés. Le chômage d'exclusion touche aussi les jeunes sans qualification. Il est des régions entières où il frappe les victimes de licenciements économiques. Il est en effet des populations et des régions sinistrées, en ce sens qu'elles n'ont, en masse, aucune chance de trouver du travail, sauf politique étatique ciblée en conséquence. Le chômage d'exclusion est le plus grand scandale de l'économie de marché. Pire, il est rentré dans la norme et n'engendre aucune forme de réactivité morale, ou même sociale.

Le risque d'exclusion sociale

Nous entendons attirer l'attention, à titre exemplaire comme proposé plus haut, sur l'importance accordée en Suisse au risque dit d'*exclusion sociale*. Bien que ce concept n'ait pas de rapport direct avec le *chômage d'exclusion*, il l'englobe et affiche un impact grandissant. Le descriptif de l'Office fédéral de la statistique (OFS)⁴² suffira à faire comprendre l'importance du phénomène, et pourquoi il figure au cœur de notre débat.

«Ce rapport montre que ce sont essentiellement deux facteurs qui influencent le risque d'exclusion sociale : les ressources en temps et le niveau de formation. Aussi, en 2013, le taux de personnes sans formation post-obligatoire parmi les bénéficiaires de l'aide sociale s'élève à 50,3% alors que celui-ci est de seulement 22,8% pour l'ensemble de la population de plus de 18 ans. Les personnes sans formation post-obligatoire sont également plus fortement touchées par le chômage (8,3% contre 4,4% pour le reste de la population, 2014). De plus, le rapport met en évidence la fragilité de la situation sociale des personnes élevant seules leurs enfants qui ont des ressources en temps limitées pour assumer une activité professionnelle qui garantisse le minimum vital. Le taux d'assistance des familles monoparentales bénéficiaires de l'aide sociale se monte, en 2013, à 18,8%. Les personnes vivant seules constituent un autre groupe à risque avec une proportion de 64,8% parmi les ménages qui recourent à l'aide sociale. En outre, en raison des situations de vie dans lesquelles se trouvent les ménages avec des enfants et les jeunes adultes – conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les uns, entrée sur le marché du travail et périodes de formation pour les autres –, ceux-ci sont fortement représentés au sein des groupes de population menacés par le risque d'exclusion sociale.

8.2 Problèmes structurels

De 1992 à 2013, ni la croissance économique (produit intérieur brut par habitant), avec un taux de chômage en baisse (chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT), chômeurs inscrits), ni le recul économique, avec une augmentation du nombre de chômeurs, n'ont eu de répercussion visible sur le taux d'aide sociale qui s'élève à 3,2% en 2013.

Le taux d'aide sociale est donc peu influencé par une période de croissance économique ou au contraire un recul économique. Seule une croissance économique prolongée et forte le fera diminuer, et ce de manière minime. La croissance, en effet, ne profite qu'aux personnes qui sont bien formées ou qui peuvent organiser leur vie quotidienne de manière suffisamment flexible. D'autres groupes de personnes restent dépendants de l'aide sociale même quand la situation économique s'améliore.

8.3 Une majorité de risques couverts par le système de sécurité sociale

Le système suisse de sécurité sociale est structuré d'une manière telle que les personnes assurées contre les risques liés à la vieillesse, à l'invalidité et à la maladie sont rarement tributaires de l'aide sociale et sont peu

⁴² OFS, *Rapport social statistique suisse 2015*, communiqué de presse du 26 mai 2015

exposées au risque d'exclusion sociale. Par contre, les personnes qui sont confrontées à d'autres risques sociaux ont souvent besoin de l'aide sociale économique, un des seuls dispositifs du système de sécurité sociale qui leur offre une aide monétaire adéquate pendant une durée suffisante.

En 2012, 147 milliards de francs pour des prestations sociales

Le système de sécurité sociale suisse a octroyé 147,4 milliards de francs pour la couverture des risques sociaux en 2012. La plus grande partie de ce montant a été versée pour la couverture de risques sociaux liés à la vieillesse (63,1 milliards de francs), à la maladie et aux soins de santé (42,6 milliards de francs) ainsi qu'à l'invalidité (14,7 milliards de francs). La part destinée à couvrir le risque de l'exclusion sociale correspond à 2,6% de l'ensemble des dépenses des prestations sociales. Le pourcentage de chaque type de risque pour l'ensemble des prestations sociales est resté plus ou moins stable au cours des vingt dernières années.

Le déni, dans ces conditions, et avec cette évolution, est d'autant plus vicié, qu'il permet à un nombre croissant de la population employée (au contraire de la population non employée) de trouver un emploi. Pire, pour les experts de la formation, du social, de la médecine, de l'administration, il favorise une forme d'enrichissement colonisateur et vampirisant, incite à s'engager dans un modèle de travail qui relève de la lutte spécialisée contre l'exclusion sous toutes ses formes. C'est dire, en termes macro-économiques, que le produit intérieur brut (PIB), en particulier de la Suisse, dépend de plus en plus de la lutte contre l'exclusion et, par voie de conséquence, de l'exclusion elle-même. Alors même que cette part du PIB grandissante implique une société nouvelle en termes de réciprocité, de subsidiarité, de répartition des ressources, de bien commun. En l'absence d'un retour à la vérité, du côté de la masse grandissante de ces experts, cette société nouvelle coûtera de plus en plus cher, et affaiblira de plus en plus la classe moyenne, laquelle est la mère des démocraties.

8.4 Le chômage des jeunes

Le chômage des jeunes (de 15 à 24 ans selon l'OCDE), important en termes quantitatifs depuis les années 80, a explosé avec la crise de 2008. C'est alors que ce phénomène s'est banalisé, au point de passer pour naturel, et a rejoint le chômage de masse. Après tout, pense-t-on généralement, les jeunes sont chez leurs parents et ils ont encore le temps. Dans certains pays, ces déséquilibres s'aggravent depuis la crise de 2008, soit parce que la proportion d'universitaires est beaucoup trop élevée par rapport aux besoins (Espagne, par exemple), soit parce que la qualité des études secondaires, notamment les baccalauréats, est nivelée par le bas et ne prépare pas à la nouvelle pression professionnelle (France, par exemple), soit parce que le pays est gravement frappé économiquement et socialement et que les élites l'abandonnent (Grèce, par exemple), soit parce que les jeunes ne développent pas les aptitudes au combat pour l'emploi (la Suisse, par exemple).

Les conséquences, en termes de cadre de vie, sont lourdes et spécifiques à cette population. Ce sont, pour commencer les parents qui sont amenés à déborder de leur fonction de parents, jusqu'à devoir jouer le rôle de proche-aidants. Un tel rapport, bien entendu, est complexe, de par la nature de la relation, et ne saurait se résumer ainsi. Il déborde cependant du cadre de notre propos. A long terme, l'évolution de ce type de relation comporte le risque de dénaturer le rapport qu'il sous-tend, et de faire de ces enfants des handicapés de la société, sans parler des parents. Les enfants seront dès lors entrés dans le ghetto du chômage de masse. Tandis que le temps passe, l'évolution du monde du travail, à l'extérieur du ghetto, évolue à une vitesse accélérée, et la rupture individuelle et collective s'aggrave. Jusqu'à devenir — il est totalement immoral de se le cacher —, définitive. En effet, des jeunes, qui n'ont jamais travaillé dès dix années après leurs études, ont perdu 25 % de leur vie professionnelle (si elle est de quarante années). Aucun patron ne prendra le risque d'engager des personnes qui présentent un tel décalage par rapport à l'habitus du monde du travail. De même pour les parents, que l'angoisse ronge, et qui épuisent leurs ressources morales, psychiques et pécuniaires.

Le chômage des jeunes, en tant que chômage de masse, et chômage de longue durée, inflige à l'architecture de la société en Europe, mais aussi aux Etats-Unis, les effets d'une fracture lente. En effet, c'est une population qui ne cotise pas aux assurances, ou à la prévoyance sociale. Les principes de subsidiarité, de réciprocité, de justice, de bien commun, qui soutiennent l'édifice, ne sont plus mis en œuvre par le système. La solidarité intergénérationnelle ne fonctionne plus socialement, ni l'investissement dans son avenir personnel. Ces trous dans l'échelle de la prévoyance sont irrattrapables pour les jeunes et pour les retraités actuels et futurs. Sans

compter que la masse fiscale correspondant à ce non-emploi devient quasi nulle, ce qui implique que des compléments doivent être trouvés ailleurs. La spirale ainsi engendrée est un cercle vicieux qui interpelle en direct notre société et nos valeurs judéo-chrétiennes.

Quelques chiffres

Il est évident que les chiffres officiels du chômage des jeunes impliquent les mêmes réserves que l'ensemble des statistiques du marché du travail, en particulier le chômage et l'emploi. Il apparaît vraisemblable qu'il faille ici aussi multiplier les chiffres par deux ou par trois.

En mai 2018, un peu moins de 3,4 millions de jeunes de moins de 25 ans sont au chômage dans l'Union européenne, dont 2,4 millions dans la Zone euro. Par rapport à mai 2017, le nombre de jeunes chômeurs a diminué de 519'000 dans l'Union européenne et de 353'000 dans la Zone euro.

Le taux de chômage des jeunes s'est ainsi établi à 15,1 % dans l'Union européenne et à 16,8 % dans la Zone euro, contre respectivement 17,2 % et 19,3 % en mai 2017. Pour l'ensemble de la population active européenne, ce taux atteint 7 % pour l'Union européenne et 8,4 % pour la Zone euro.

Conclusion

Avec le chômage des jeunes intégré dans le chômage de masse, c'est le premier investissement sur l'avenir de la société qui est remis en cause. Sans compter les effets dévastateurs que peut comporter cet état sur le respect et la dignité des personnes concernées, leur espoir, leurs projets, leur foi en l'avenir, en la société, jusqu'à leur confiance dans les institutions, dont la famille, et jusqu'à la foi.

Le déni d'information est ici totalement systémique et absolument scandaleux.

8.5 Le chômage des plus de cinquante ans

On parle de chômage des *seniors*. Il est difficile de trouver des statistiques pertinentes. La population des seniors est en pratique intégrée dans celles des chômeurs de longue durée. Ce flou est dû à l'absence de définition, et non pas à l'absence de chiffres par âge. Le flou est accentué par le fait qu'on mélange souvent *seniors* et *cadres*. Et les cadres, quand ils apparaissent en tant que tels, constituent évidemment une population hétéroclite à l'extrême. Les références à la formation acquise ne sont pas ici pertinentes, tant il est vrai que la formation ne coïncide pas nécessairement avec le statut de cadre, ni n'indique le rang du cadre.

La population des seniors au chômage ne fait que s'accroître, soit en termes absolus, soit par rapport à la population active, soit par rapport à la totalité des chômeurs, soit par rapport à la population des seniors. Cette population connaît le même problème que celle des jeunes chômeurs, à savoir que, combinée avec celle des chômeurs de longue durée, elle dépasse le 50 % des chômeurs. Cela signifie que jeunes et seniors se retrouvent dans des proportions absolues et relatives toujours plus importantes parmi les chômeurs de masse, en particulier de longue durée.

Les causes de ce type de chômage tiennent essentiellement au coût d'un salarié, qui a sa carrière en grande partie derrière lui. Il paraît en général plus rationnel d'en faire l'économie. Cette apparence est soutenue par le monde qui professe avant tout la réduction du taux général de chômage. Le reproche d'une formation inadaptée, dans une majorité des cas, ne tient pas face à la responsabilité de l'entreprise de s'adapter à l'évolution et de former ses employés en conséquence. L'économie réalisée par le départ d'un senior, non remplacé, ou encore remplacé par un junior représente — dans la plupart des cas — ce type d'économie à court terme imposée par les critères financiers, notamment boursiers, qui jouent de manière spectaculaire, qui font la réussite des managers, justifient leur bonus, et satisfont les investisseurs financiers devenus de véritables prédateurs d'entreprises et d'emplois. Nous retrouvons ici nos propos relatifs à la tension entreprise — finance, dans laquelle, depuis la crise de 2008, la vision financière s'est substituée à la vision économique

En réalité, l'économie est à court terme, parce qu'à long terme la connaissance, l'expérience et la fidélité, sont le meilleur investissement de l'entreprise, et le meilleur gage de la réussite de l'encadrement de la relève. Le chômage des seniors, devenu chômage de masse à long terme, constitue une faute économique majeure. Sans compter la faute morale qui est évidente. Simplement, elle convient à la culture financière nouvellement éclose.

Les conséquences pour cette population sont aussi catastrophiques qu'elles le sont pour les jeunes, si ce n'est pires. Le senior ne sera pas repris, car non seulement il est trop cher, mais en plus l'évolution accélérée du monde du travail le place progressivement en position de décalage irréversible. De plus, ses plans de prévoyance se retrouvent cassés à un moment où le temps de les recomposer se fait trop court. Sans compter l'attaque que présente ce nouvel état, la plupart du temps vécu clairement comme injuste, contre la santé psychique et physique, avec les problèmes de couple et de famille qui, soudain, deviennent lourds à l'approche du temps de la fatigue ou de la retraite. Les effets sur les coûts indirects — ceux du social et de la santé —, qui peuvent être considérables, ne sont pas mesurés, ni même pris en compte.

Quant au lien avec la dégradation de la qualité de l'emploi, il est particulièrement tenace, dans la mesure où les seniors, et c'est un paradoxe qui tient du *déni d'information systémique*, s'ils acceptent de réduire leur salaire pour regagner des zones conformes à la nouvelle réalité d'un même type de poste, seront souvent déconsidérés par principe, et rejetés d'autant plus.

En conclusion, le chômage des *seniors* place cette population dans un ghetto qui rend service au monde de la finance, qui est une absurdité dans le monde de l'économie, qui représente une bombe à retardement dans le monde du social et de la santé. Il est une infranchissable tranchée dans la ligne de continuité intergénérationnelle, un gaspillage de savoir, de connaissances, de sagesse, d'efficience. Sans compter l'atteinte à la dignité, à l'identité, à la cellule familiale. Tout le monde est perdant. L'intéressé rejoint la horde des *sans justification*, de ces nouveaux demandeurs d'asile de la société, qui hantent désabusés, et souvent désespérés, le ghetto de la population au chômage. Comme pour les jeunes, ou peut-être encore davantage, le *déni d'information* est ici à la fois clairement et totalement *systémique*, absolument scandaleux en termes de responsabilité tant des entreprises que des politiques et de la société.

8.6 Le chômage des cadres

Le chômage des cadres contribue à l'ethnie du chômage de masse, et présente quelques particularités.

Tout d'abord, c'est le plus invisible, car il n'est pas bon de porter l'étiquette de chômeur quand on se situe à un certain niveau de ce qui est communément qualifié de «réussite». Et puis, dans ces cas, il est souvent prévu un dispositif d'indemnités qui résulte de conditions exceptionnelles, soit d'embauche, soit de sortie. Et s'ajoute le réseau des cadres supérieurs, qui agit comme un filet d'autoprotection réciproque, mais aussi comme un facteur d'exclusion concurrentielle ou comparative.

Nonobstant cela, il est connu que le taux de chômage des cadres, en particulier des cadres supérieurs, est très élevé et que leur condition de vie, le plus souvent, nécessite une complète remise en question, non seulement au plan des compétences, comme peut-être des attitudes, mais aussi au plan de l'organisation personnelle et familiale. Ce chômeur, en effet, se retrouve seul, alors qu'il était habitué à pouvoir s'appuyer sur de multiples ressources au quotidien. C'est peut-être à ce niveau aussi que la déconsidération sociale, et des pairs, touche le plus à la dignité de la personne. On rapporte que le taux de suicides, dans cette population, est très élevé.

Malheureusement, et comme par hasard, les statistiques relatives à cette population font défaut. Nous avons à témoigner du fait que la masse cachée qu'elle représente, en nombre et en souffrances, représente, dans notre plus proche voisinage, comme partout ailleurs, une masse comparable à la masse cachée de l'iceberg.

En conclusion, le chômage des cadres représente une donnée floue par essence, car le statut du cadre n'est pas défini, et le cadre supérieur ne s'inscrit en principe pas au chômage. Ce défaut d'information contribue au *déni d'information systémique*. C'est à partir du moment où le cadre *moyen*, et a fortiori *supérieur*, passe dans la population des chômeurs de longue durée, qu'il relève du phénomène de ghettoïsation, et qu'il aura des chances

diminuées de se relever. Le paradoxe du salaire inférieur alloué au remplaçant du cadre joue d'autant plus qu'il était plus élevé et, au niveau des cadres responsables, la société se montre, de manière générale, impitoyable.

De notre point de vue, la responsabilité de l'entreprise et du monde politique, est clairement engagée, tant il est vrai que, normalement, un cadre a, en proportion, donné davantage qu'un employé en termes d'engagement personnel, et que le temps passé n'est — et de loin pas — toujours compensé. Ceci est vrai, naturellement, jusqu'à un certain niveau de salaire. Nous ne voulons pas ici entrer dans la problématique des salaires hors de portée, ou stratosphériques, et sous les formes multiples qu'ils peuvent prendre pour toutes sortes de raison dont on sait seulement qu'elles tiennent du déni d'information systémique.

8.7 Le chômage silencieux (« halo » du chômage, chômage « déguisé »)

La notion de halo du chômage, selon l'INSEE, regroupe la population des personnes inactives désirant travailler. Elles sont sans emploi, désirent travailler, et ne sont pas considérées comme chômeurs, mais comme inactives (au sens du BIT), car elles ne satisfont pas au moins aux deux autres critères, qui sont la recherche active et la disponibilité dans les deux semaines qui suivent l'enquête menant à ces données. Ce sont avant tout les travailleurs qu'on qualifie de découragés, soit des personnes qui ont abandonné toute recherche active d'emploi, parce qu'elles ont perdu l'espoir, en premier lieu l'espoir de trouver un emploi.

Les termes ne sont pas innocents et participent du *déni d'information systémique*. Le fait de se savoir classifié comme *découragé* reflète l'esprit dans lequel la relation humaine est posée par définition. La typologie des critères choisis, si l'on peut comprendre qu'ils répondent à des nécessités administratives de gestion du processus d'enquête, dénoncent la distance qui s'établit entre l'administration et le cas individuel. De plus, alors que ces personnes sont officiellement comptabilisées comme inactives selon les critères du BIT, elles sont qualifiées (mais non comptabilisées, ni rémunérées) de chômeurs, et — c'est le comble — de travailleurs ! Nous avons là l'illustration du phénomène de masse, avec le poids de son nombre, de son inertie, de sa durée, celui de la mise à l'écart administrative, et de son nivellement dans la ghettoïsation de la personne.

Ce sont avant tout des travailleur chômeurs actifs découragés de plus de cinquante ans qui considèrent — plutôt à juste titre — nous l'avons évoqué, leur âge comme un obstacle essentiel à l'emploi. Les jeunes femmes, souvent avec des enfants en bas âge, sont surreprésentées en tant que groupe social dans la population ghettoïsée du halo du chômage.

Selon l'OCDE, avant la crise de 2008, cette population constituait une petite minorité, soit 6,5 % du total, puis elle a augmenté de 156 % jusqu'en 2013. Selon l'INSEE, la totalité du *halo* a progressé en France de 2008 à 2015 de 30,5 %. Ils étaient alors 350'000 à s'ajouter aux *sans-emplois* (et non pas aux chômeurs recensés, on l'a bien compris) en France.

Il faut s'arrêter un instant et tenter de réaliser ce que signifie, pour une jeune femme qui a la responsabilité de jeunes enfants, de se battre à la fois pour sa famille et pour son travail. il faut s'arrêter encore plus longuement sur la vie de cette jeune femme (et celle de ses enfants, et de son époux cas échéant), une fois *classifiée* comme étant *découragée*, et donc affublée de l'étiquette : *ne recherchant officiellement plus un emploi*. Et ce qu'elle devient dans le regard des autres, tant ceux qui ne sont pas dans le ghetto que ceux qui y résident. Il est en effet avéré que la vie dans le ghetto exacerbe les défauts comme la qualité de vie collective et individuelle.

8.8 Travailleurs ayant un lien marginal avec l'emploi

On parle encore, au sens de l'OCDE, de travailleurs ayant un lien marginal avec l'emploi 43. Ce sont, nous citons :

[...] les personnes, âgées de quinze ans ou plus, qui ne sont pas en emploi, et qui n'en cherchent pas activement un, mais qui désireraient travailler, qui sont disponibles pour le faire et qui, le cas échéant, ont cherché un emploi au cours des douze derniers mois.⁴⁴

⁴³ GAUTIÉ Jérôme, op.cit., p. 14

⁴⁴ Dito

Leur taux varie fortement selon les systèmes : en 2013, en % de la *population active*, ils représentaient 2,5 en France, 2,7 en Allemagne, 3,8 Aux Etats-Unis, 5,2 en Grande-Bretagne, 8,7 au Danemark (soit plus que le taux officiel !), 12,8 en Suède (idem), 13,8 en Espagne, 16,9 au Portugal, et jusqu'à 30 en Italie (idem, largement).

8.9 Conclusion

Cette population du halo du chômage et celle ayant un lien marginal avec l'emploi sont quantitativement considérables. Au plan qualitatif, la problématique du respect, de la dignité, de l'identité, de l'espoir, de la confiance, la problématique de notre cadre de vie et de la DSE se posent, depuis la crise de 2008, avec une intensité disruptive. La réalité criante du phénomène du déni systémique d'information caractéristique de la ghettoïsation des chômeurs de masse le prouve. Nous sommes placés devant la mise en scène d'un chômage déguisé, dont on doit moralement inférer que ce sont d'abord les autres, ceux qui n'appartiennent pas à la population du ghetto, mais aussi ceux qui en font partie, qui sont responsables du déni ; les premiers par fausse bonne conscience, les seconds par lassitude, découragement et mimétisme.

Le terme de *travailleurs silencieux* est un fidèle reflet de la misère humaine que recèle l'ensemble de ces phénomènes. Une forme moderne de *sous-humanité*, ou d'esclavage privé publiquement consenti.

Jean-Marie Brandt, 15 octobre 2020